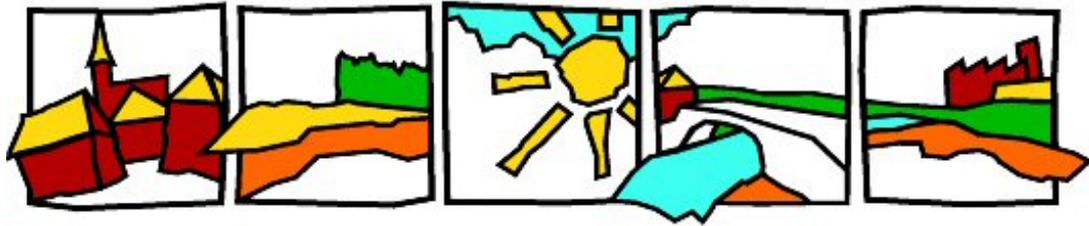
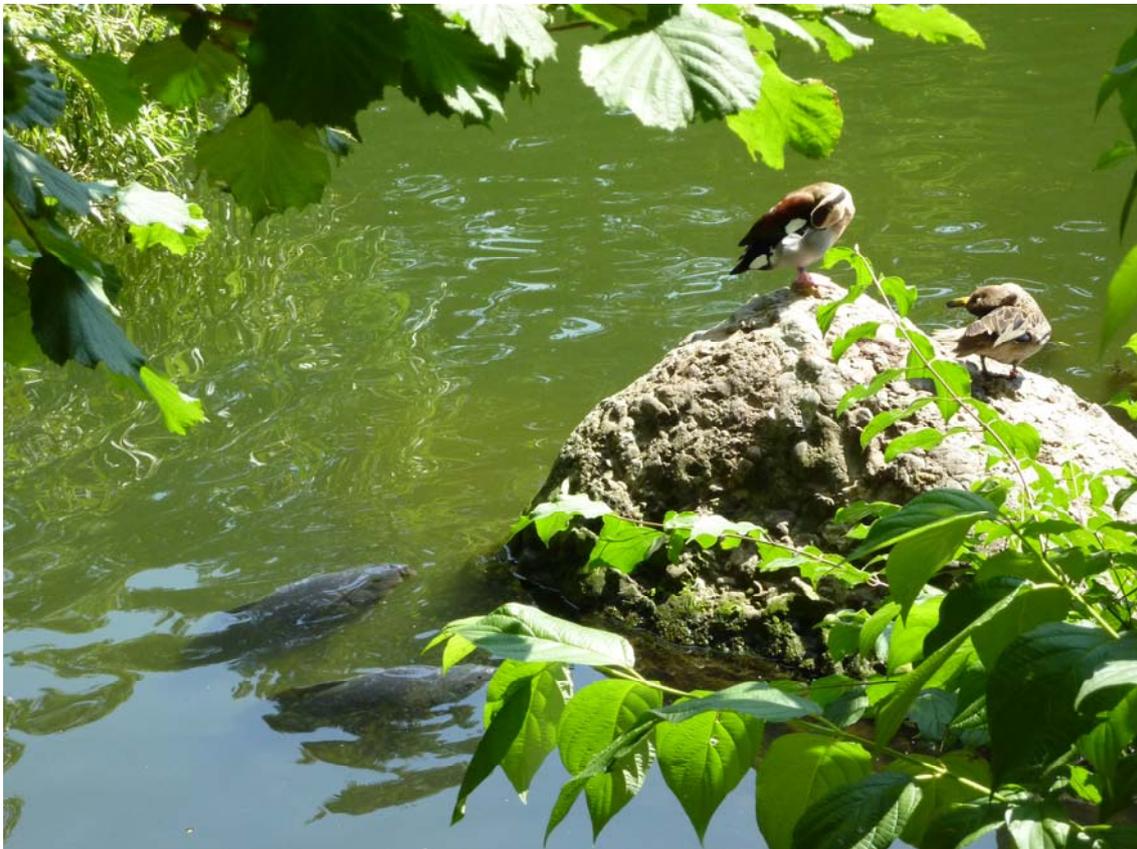


VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2012



L'étang du Platy

<http://www.villars-sur-glane.ch>

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1 - 3
I. CONSEIL GENERAL	4 - 7
1.1 Répartition des sièges	4
1.2 Bureau	4
1.3 Mutations	4
1.4 Séances	5 - 7
II. ELECTIONS ET VOTATIONS	7 - 10
2.1 Votation fédérale du 11 mars 2012	7 - 8
2.2 Votation fédérale du 17 juin 2012	8 - 9
2.3 Votation fédérale du 23 septembre 2012	9
2.4 Votations fédérale et cantonale du 25 novembre 2012	10
III. CONSEIL COMMUNAL	10 - 14
Répartition des dicastères	10
3.1 Séances	10
3.2 Objets traités	10
3.3 Représentations et délégations	11 - 14
IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS	15 - 19
4.1 Délégations du Conseil communal	15 - 16
4.2 Commissions communales	16 - 19
4.3 Commissions ad hoc du Conseil général	19
V. RAPPORT DES DICASTERES	20 - 79
5.1 ADMINISTRATION GENERALE	20 - 24
5.1.1 Secrétariat communal	20
5.1.2 Personnel communal - départs - engagements - événements ..	20 - 21
5.1.3 Relations avec l'extérieur	22 - 24
5.2 FINANCES	25 - 30
5.2.1 Comptes	25 - 26
5.2.2 Tableau des taux des impôts et taxes	27 - 28
5.2.3 Agence communale AVS	28 - 30

5.3	INSTRUCTION PUBLIQUE	31 - 34
5.3.1	Répartition des classes (rentrée 2012/2013)	31 - 32
5.3.2	Effectifs des classes	32
5.3.3	Classe de langue, cours d'appui, accueil des migrants	32 - 33
5.3.4	Allemand extrascolaire et mini Beaux-Arts	33
5.3.5	Sport scolaire facultatif.....	33
5.3.6	Spectacles scolaires	33
5.3.7	Cours de français pour migrants.....	33 - 34
5.3.8	Commission scolaire.....	34
5.3.9	Mutations au sein de la Commission scolaire.....	34
5.3.10	ELP, CO et apprentis	34
5.4	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT	35 - 37
5.4.1	Aménagement du territoire	35 - 36
5.4.2	Routes, transports et environnement.....	36 - 37
5.5	SERVICES EXTERIEURS	37 - 39
5.5.1	VOIRIE.....	37 - 38
5.5.1.1	Activités courantes.....	37 - 38
5.5.1.2	Matériel et véhicules	38
5.5.1.3	Entretien routier	38
5.5.1.4	Gestion des déchets	38
5.5.2	PARCS ET JARDINS	39
5.5.2.1	Activités courantes.....	39
5.5.2.2	Réalisations	39
5.5.2.3	Matériel et véhicules	39
5.6	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ENERGIE, CADASTRE	39 - 43
5.6.1	SERVICE DES EAUX.....	39 - 41
5.6.1.1	Fonctionnement du service.....	39 - 40
5.6.1.2	Relations avec l'extérieur.....	40
5.6.1.3	Plans directeurs et casier de l'eau potable PDEP	40
5.6.1.4	Analyses	40
5.6.1.5	Livraisons d'eau	41
5.6.1.6	Etudes et nouvelles réalisations	41
5.6.1.7	Travaux d'entretien	41
5.6.2	STATION D'EPURATION DES EAUX USEES (STEP)	42 - 43
5.6.2.1	Exploitation	42
5.6.2.2	La STEP en chiffres	42 - 43
5.6.3	COLLECTEURS.....	43
5.6.3.1	Etudes et travaux d'assainissement	43
5.6.3.2	Etudes PGEE.....	43
5.6.3.3	Curage des collecteurs	43
5.6.4	SERVICE DU FEU.....	43 - 45
5.6.4.1	Fonctionnement du service.....	43
5.6.4.2	Interventions	44
5.6.4.3	Instruction et formation	44 - 45
5.6.4.4	Equipement.....	45
5.6.4.5	Prévention.....	45
5.6.4.6	Commission du feu	45

5.6.5	ENERGIE	45 - 46
5.6.5.1	Gaz naturel	45 - 46
5.6.5.2	Nouvelles installations de chauffage.....	46
5.6.6	CADASTRE	47
5.6.6.1	Cadastre administratif - gestion du patrimoine	47
5.7	AFFAIRES SOCIALES	48 - 61
5.7.1	Service social.....	48 - 51
5.7.2	Service de puériculture	51 - 52
5.7.3	Enfance et petite enfance	52
5.7.4	Accueils extrascolaires	52-53
5.7.5	Ludothèque	53
5.7.6	Soins dentaires	53
5.7.7	Caisse maladie - demandes d'aide financière	53
5.7.8	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.....	54
5.7.9	Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASDS).....	54
5.7.10	Office communal du travail	54 - 56
5.7.11	Aide communale au logement	56
5.7.12	Personnes âgées.....	56
5.7.13	Animation.....	56 - 58
5.7.14	Travail social de rue.....	59 - 61
5.7.15	Service des tutelles.....	61
5.8	TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE	62 - 65
5.8.1	Terrains et forêts.....	62 - 63
5.8.2	Bâtiments.....	63 - 65
5.8.3	Cimetière.....	65
5.9	SPORTS, LOISIRS, CULTURE, CONTROLE HABITANT PROTECTION POPULATION	66 - 80
5.9.1	SPORTS ET LOISIRS	66 - 67
5.9.1.1	Sports.....	66 - 67
5.9.1.2	Loisirs.....	67
5.9.2	CULTURE.....	68 - 71
5.9.3	CONTRÔLE DE L'HABITANT	72 - 77
5.9.4	PROTECTION CIVILE	78
5.9.5	ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL.....	78 - 80
VI.	CONCLUSION ET PROPOSITION	81

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2012.

INTRODUCTION

Le Conseil communal a mené son activité de gestion en se tenant scrupuleusement au cap fixé dans le programme de législature. Il a pris connaissance des décisions rendues au niveau cantonal, qui ont des répercussions sur les ménages communaux, et a fait en sorte que celles-ci n'affectent pas trop la situation de la commune. Néanmoins, il a dû se rendre à l'évidence : la péréquation financière constitue et constituera, à l'avenir, un poids non négligeable sur les finances communales.

Néanmoins, en 2012, comme l'an passé, le Conseil communal est particulièrement heureux de présenter à nouveau des comptes qui bouclent encore une fois sur une note très positive, fruit de ses efforts constants de maîtrise des dépenses et, il faut bien le dire, d'une excellente santé des personnes morales. Le seul bémol est la stagnation des impôts sur les personnes physiques, ce qui signifie que, malgré l'augmentation du nombre d'habitants, le retour fiscal ne suit pas. Ce phénomène peut avoir plusieurs explications, dont la baisse du nombre d'habitants de la classe moyenne à supérieure, voire l'amointrissement des revenus des personnes physiques. Cela étant, le Conseil communal a entamé quelques réalisations et a procédé à des investissements rendus nécessaires pour amener un plus à la qualité de vie de la commune et éviter des dégradations du patrimoine communal.

La situation financière

Pour rester dans ce chapitre, ainsi que mentionné ci-dessus, l'impact de la péréquation financière ainsi que l'accroissement des dépenses liées, alliés aux mesures de baisses fiscales accordées par le Grand Conseil, ont amené le Conseil communal à pondérer ses choix d'investissements afin de continuer à réduire la dette et à éviter de replonger la commune dans une situation de surendettement chronique. Grâce aux apports des revenus des personnes morales, la situation a pu être maîtrisée. Divers travaux d'entretien des bâtiments et routes ont été réalisés ainsi que des dépenses en relation avec l'environnement. Les années à venir seront sans doute plus difficiles, car des investissements sont indispensables. Il faudra veiller à une répartition équilibrée dans tous les dicastères et surtout à contenir les dépenses.

L'économie

Le secteur économique se porte bien, globalement. Le Conseil communal a entrepris une série de rencontres avec les entreprises, afin de maintenir les liens et les bonnes relations. A cet égard, il a accepté de participer à un projet d'implantation d'une zone d'écologie industrielle dans le parc d'activité de Moncor. L'écologie industrielle est un concept et un outil qui permettent d'identifier et de réaliser des synergies entre divers acteurs économiques (échanges d'informations, organisation de services communs, gestion optimisée des déchets, échanges de matières, eau et énergie, etc.). L'écologie industrielle propose une gestion innovante des flux de ressources et d'informations, qui concilie performance environnementale et compétitivité économique. Sous l'égide de la NPR (nouvelle politique économique régionale du Canton) et de l'Agglomération (la promotion économique est l'une des tâches de l'Agglomération, en collaboration avec les communes), la commune s'est lancée dans cette démarche participative avec toutes les entreprises de Moncor. Cette approche a eu un vif succès et diverses pistes sont actuellement explorées afin de réaliser les objectifs et un plan d'action dans ce quartier, bel exemple de mixité réussie entre industrie et habitations. Rien de nouveau, en revanche, du point de vue de la valorisation des terrains de Bertigny-Ouest, au plan du projet de pôle économique de la NPR.

Par contre, le Conseil d'Etat a mis en place un comité de pilotage destiné à examiner la réalisation des infrastructures routières et des circulations dans ce quartier, préludes à un futur développement.

La situation du chômage reste stable par rapport à l'an passé, avec une forte proportion des chômeurs en fin de droit.

Les relations intercommunales

L'Association des communes de la Sarine, dénommée « Association régionale de la Sarine - ARS », dont le but est de regrouper l'ensemble des communes du district en vue de réaliser certaines infrastructures et une stratégie régionale de développement, a définitivement été enterrée sous la forme retenue en 2011, car quelques communes, dont Villars-sur-Glâne, s'y sont opposées. La plus forte réaction concernait la mise en place d'un fonds d'infrastructure impliquant un financement important et le découpage de la représentativité des divers secteurs du District au sein du comité de direction. Le Préfet planche actuellement sur une nouvelle mouture de l'ARS, moins contraignante financièrement et plus souple politiquement.

Du point de vue des collaborations, le bilan de la convention signée avec la Ville de Fribourg en vue du ramassage des déchets est très positif pour la commune et génère toujours des économies sensibles sur ce poste.

Depuis 2012, la commune participe à nouveau (après plusieurs années d'interruption) aux séances de la Conférence des syndicats des Communes de Sarine Nord. Celle-ci nous permet de dialoguer avec les syndicats des communes du Nord du District et ainsi de faire valoir le point de vue d'une grande commune de la ceinture.

L'Agglomération

La grande difficulté de l'Agglomération de Fribourg est son manque de visibilité qui la rend peu perméable à la population des communes. Cela tient surtout à sa structure, somme toute lourde et peu transparente et au fait que son acceptation n'est pas encore parfaitement ancrée dans les diverses communes membres qui tiennent beaucoup à leur autonomie, même dans les secteurs transférés. Il y a encore quelques dissonances entre les différentes communes, ce qui ne facilite pas l'intégration de l'Agglomération dans les structures politiques intercommunales. Par ailleurs, sa qualité de bilingue renforce les clivages entre romands et alémaniques quant à son acceptation. Du point de vue de la promotion économique, un important travail a été réalisé, notamment quant aux possibilités d'implantation de nouvelles entreprises et la nouvelle déléguée a, non seulement rattrapé les retards pris, mais a véritablement donné une impulsion à la promotion économique de l'Agglomération. S'agissant du plan directeur d'aménagement (PA2), il a été accepté par le Conseil d'Etat moyennant quelques retouches mineures et déposé auprès de la Confédération. Les documents d'implantation sont actuellement en cours d'élaboration. Au niveau des transports, une amélioration des cadences horaires a pu être réalisée progressivement.

Le processus de fusion suit lentement son cours. Plusieurs problèmes de compréhension se sont posés, notamment quant à la méthode de travail, mais finalement des groupes de travail ont pu être mis en place afin d'analyser les différents dicastères des communes et de proposer des solutions en cas de regroupement. De son côté, la commission ad hoc du Conseil général a été réactivée et suit les travaux des Exécutifs des trois communes.

Conformément à la loi, le Préfet a présenté son plan de fusions aux communes et l'a remis aux différents services du Conseil d'Etat pour avis. Ce plan prévoit trois variantes qui devront encore faire l'objet d'une prise de position des communes au cours de cette année.

La vie courante

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis l'accent sur une augmentation de l'offre existante en matière d'accueil extrascolaire et renforcé notamment les accueils de midi. Une expérience d'accueils pendant les vacances a été tentée, avec succès, ce qui permettra de reconduire cette offre dans le futur.

Les efforts du Conseil communal, en 2012, ont essentiellement porté sur la qualité de vie dans la commune. Ainsi, notre soutien aux programmes de développement durable, à la mobilité douce et aux mesures respectueuses de l'environnement et d'économie d'énergie s'est vu récompensé par l'attribution du label « Cité de l'énergie », lequel atteste que les efforts de gestion sont orientés vers le développement durable (et, si je puis dire, *durablement* orientés).

Divers programmes sont en cours : agrandissement de la Résidence Les Martinets, étude en vue d'un complexe d'appartements mixtes, adaptés pour les personnes âgées mais comprenant aussi des locaux pour les besoins extrascolaires et des logements pour les familles, avec un mélange intergénérationnel allié à la proximité des infrastructures. Une étude d'implantation du futur bâtiment administratif de la commune va être mise en route.

Dans le cadre des démarches participatives, nous avons adhéré au projet soutenu par le Délégué cantonal à l'intégration des « communes sympas ». Ce projet a pour but de venir à la rencontre de la population, afin de mieux cerner les besoins courants et les attentes de chacun dans un objectif d'amélioration de l'intégration et d'identification au milieu d'habitation. Des personnes relais, appelées « agents sympas » sont en train d'être formées pour servir de lien entre les autorités et la population des quartiers donnés.

Il n'est peut-être pas inintéressant de signaler que, l'an passé, la commune a reçu la visite, assez inattendue, de l'inspection du travail. La mise en place d'une réglementation des dispositions relatives au personnel, qui soit conforme aux obligations des communes selon la loi, ainsi que la problématique de la conformité des locaux ont fait l'objet de leur examen. A l'exception d'un problème récurrent de ventilation, indépendant de la volonté de la commune et actuellement en cours de résolution, ainsi que quelques menues remarques incidentes, davantage destinées à justifier le déplacement des inspecteurs, aucun reproche n'a pu être adressé à la commune, à notre grande satisfaction.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2012.

Erika Schnyder, syndique

I. CONSEIL GENERAL

1.1 REPARTITION DES SIEGES

Issu des élections du 20 mars 2011, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti démocrate-chrétien	9 sièges = 18 %
Parti socialiste fribourgeois	17 sièges = 34 %
Parti Libéral-Radical	10 sièges = 20 %
Parti chrétien-social	3 sièges = 6 %
Union Démocratique du Centre	4 sièges = 8 %
Les Verts et sympathisants	7 sièges = 14 %

1.2 BUREAU

2011

2012

Présidence	Mme Corinne Fässler (PLR)	M. Marc'Aurelio Andina (PSF)
Vice-Présidence	M. Marc'Aurelio Andina (PSF)	Mme Francine Defferrard (PDC)
Scrutateurs	M. Pierre-Emmanuel Esseiva (PDC) M. Vito Carnevale (PSF) M. Gérald Jung (PLR)	M. Pierre-Emmanuel Esseiva (PDC) M. Vito Carnevale (PSF) M. Gérald Jung (PLR), jusqu'au 12.12
Scrutateurs Suppléants	M. Dimitri Küttel (PDC) M. François Grangier (PLR) Mme Eva Maria Genewein Depelteau (Les Verts et sympathisants)	M. Dimitri Küttel (PDC) M. François Grangier (PLR) Mme Eva Maria Genewein Depelteau (Les Verts et sympathisants)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal	

En 2012, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 5 reprises. Ces rencontres ont été consacrées à la préparation des séances du Législatif.

Le Bureau du Conseil général a également assumé de nombreuses représentations à l'extérieur.

1.3 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2012, les mutations suivantes :

09.01.12	Mme Pascale Mottolini-Chammartin (PDC) remplace M. Jean-Daniel Savoy (PDC)
23.01.12	M. Peter Schnyder (Les Verts) remplace M. Bruno Marmier (Les Verts)
24.09.12	M. Pascal Bruchez (PLR) remplace M. Patrik Roulin (PLR)
12.11.12	M. Jean-Yves Pittet (Les Verts) remplace M. Alexandre Marmier (Les Verts)
12.12.12	Démission de M. Gérald Jung (PLR)

1.4 SEANCES

Le Conseil général a tenu 4 séances les 8 mars, 31 mai, 27 septembre et 13 décembre. Le 31 mai, il a approuvé les comptes 2011 et a pris connaissance du rapport de gestion 2011. Le 13 décembre, il a accepté le budget 2013.

1. Il a approuvé :

- l'étude de faisabilité et le concours pour l'agrandissement de la Résidence Les Martinets, ainsi que le remplacement du bloc de cuisine et l'étude énergétique, pour un montant de Fr. 310'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt pour le préfinancement
- la réfection de l'enveloppe et des installations de ventilation du centre sportif, pour un montant de Fr. 810'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- l'aménagement d'un parking provisoire à Villars-Vert, pour un montant de Fr. 162'000.-
- le réaménagement du carrefour routes des Préalpes et du Centre sportif, pour un montant de Fr. 285'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- l'assainissement des collecteurs, du réseau d'eau potable ainsi que du réseau routier dans le quartier de Villamont, pour un montant de Fr. 535'000.-
- l'étude pour la rénovation de l'enveloppe de l'école primaire de Cormanon, pour un montant de Fr. 200'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la vente supplémentaire de 1'200 m² au maximum de surface brute de plancher (SBP) au profit de l'article 5003 RF de Villars-sur-Glâne sis dans le quartier de Cormanon
- le règlement communal relatif à la détention et à l'imposition des chiens
- la réactivation de la Commission sur les fusions intercommunales (COFI)
- l'assainissement de l'éclairage public de la promenade des Tilleuls et du sentier de la Redoute, pour un montant de Fr. 65'000.-
- la réfection du secteur ouest de la route des Martinets, pour un montant de Fr. 226'000.-
- l'aménagement de trois stations de vélos en libre service (VLS), pour un montant de Fr. 196'000.-
- l'article 10 de la convention relative au Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP)
- la modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS)
- l'acquisition de deux cellules d'activités supplémentaires et de deux garages à la rue des Platanes, pour un montant de Fr. 400'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- l'acquisition des articles 3283, 3284 et 3285 du RF de Villars-sur-Glâne, pour un montant de Fr. 804'105.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- le réaménagement routier du bas de la route des Préalpes et de l'allée du Château, pour un montant de Fr. 480'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt.

2. Il a pris acte :

- des informations fournies par M. Giovanni-Antonio Colombo, Président de la COFI, sur l'évolution du processus de fusion
- des informations données par le Conseil communal sur les travaux concernant la fusion
- des renseignements fournis sur le salaire du directeur de Nuithonie et Equilibre
- des informations sur les démissions de membres à la Commission scolaire

3. Il a enregistré diverses interpellations et demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a, soit présenté un rapport, soit donné une réponse, soit promis une étude en ce qui concerne :

- la possibilité de réactiver la Commission sur les fusions intercommunales (COFI)
- l'article paru dans la presse concernant le salaire du directeur d'Equilibre-Nuithonie, le rôle de la Fondation Equilibre-Nuithonie, employeur dudit directeur, les compétences et le fonctionnement du Conseil de Fondation
- le résultat de l'enquête concernant les besoins en places d'accueil extrafamilial
- la sécurité des enfants à la place de jeux de l'école de Cormanon
- la situation des terrains de Bertigny-Ouest où était initialement prévu Gottéron-Village
- la possibilité d'augmenter de 16 à 50 logements le parc immobilier de la Société coopérative VISAL
- la question soulevée en début de législature pour augmenter le nombre de membres de la Commission de politique sociale et si cette dernière peut siéger avec le nombre actuel de membres
- la sécurité des piétons dans le quartier de Ste-Apolline avec la construction d'un trottoir demandée depuis un certain temps déjà
- les raisons de plusieurs démissions de membres de la Commission scolaire
- la politique communale en faveur des seniors
- le programme « Société/cité 2000 watts » visant à une utilisation raisonnable des ressources non renouvelables
- l'aération de la grande salle vitrée, située dans les coulisses, au théâtre de Nuithonie
- la possibilité de rendre les eaux usées plus propres en utilisant deux méthodes : l'ozonation et le traitement au charbon actif
- l'état du treillis entourant le terrain de basket situé à l'entrée du quartier de Villars-Vert
- le changement d'horaire des bus sur la ligne N° 5
- la possibilité de modifier, voire d'annuler, le règlement communal concernant la taxe sur les spectacles

- le concept VillarSympa
- la nouvelle gestion des CO
- l'établissement de statistiques sur les coûts de déblaiement de la neige

II. ELECTIONS ET VOTATIONS

En 2012, les électeurs et électrices ont été appelés 4 fois aux urnes.

2.1 LE 11 MARS 2012 : VOTATION FEDERALE SUR

1. l'initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'467	3'441	127	3'314	1'670	1'644

2. l'initiative populaire « Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'467	3'427	241	3'186	1'451	1'735

3. l'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'467	3'455	94	3'361	1'354	2'007

4. l'arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun », qui a été retirée)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'467	3'421	207	3'214	2'928	286

5. la loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'467	3'408	177	3'231	1'996	1'235

ELECTION COMPLEMENTAIRE DE LA DEPUTATION FRIBOURGEOISE AU CONSEIL DES ETATS

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'467	3'346	101	3'145

Liste No 2	Parti socialiste fribourgeois	M. Christian Levrat
Liste No 3	Parti libéral-radical fribourgeois	M. Jacques Bourgeois
Liste No 8	Nouvelle Terre	M. Francis Fasel
Liste No 9	Parti Pirate Fribourg	M. Charles Pache

(voix recueillies à Villars-sur-Glâne)

M. Christian Levrat	1'873
M. Jacques Bourgeois	1'087
M. Francis Fasel	72
M. Charles Pache	113

M. Christian Levrat, ayant obtenu la majorité absolue, **est élu au premier tour.**

2.2 LE 17 JUIN 2012 : VOTATION FEDERALE SUR

1. l'initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'473	2'652	100	2'552	766	1'786

2. l'initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'473	2'653	75	2'578	350	2'228

3. la modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal, Réseaux de soins)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'473	2'662	69	2'593	478	2'115

2.3 LE 23 SEPTEMBRE 2012 : VOTATION FEDERALE SUR

1. la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique »)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'396	2'541	76	2'465	1'878	587

2. l'initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'396	2'552	101	2'451	968	1'483

3. l'initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'396	2'541	53	2'488	1'034	1'454

2.4 LE 25 NOVEMBRE 2012 : VOTATION FEDERALE SUR**la loi sur les épizooties**

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'398	2'038	112	1'926	1'462	464

VOTATION CANTONALE SUR**la loi sur l'énergie**

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'398	2'103	47	2'056	1'009	1'047

III. CONSEIL COMMUNAL**Répartition des dicastères**

Mme Erika Schnyder	PSF	Administration générale et économie
M. Nicolas Bapst	PLR	Service des eaux - Energies - Cadastres - Services extérieurs
M. Louis-Marc Perroud	PSF	Finances et informatique
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
M. Benjamin Gasser	PSF	Affaires sociales - Office communal du travail - Forêts
Mme Annelise Meyer-Glauser	PLR	Prestations à la population
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Patrimoine communal et constructions - Infrastructures culturelles – Sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement du territoire - Routes - Mobilité et environnement
M. Allan Alvez da Costa	PSF	Culture - Intégration - Prévention et police

3.1 SEANCES

Le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires le lundi dès 17.00 heures.

3.2 OBJETS TRAITES

Durant ses séances, le Conseil communal a traité 907 objets.

Naturalisations

En 2012, il a accordé le droit de cité à 49 ressortissants étrangers.

3.3 REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS

Le Conseil communal a assisté - « in corpore » ou en délégation - à diverses manifestations et assemblées de tous genres, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur.

Relevons notamment :

- la présentation faite par la Promotion économique de l'Agglomération sur ses activités 2012 suivie de la visite du Musée de la Fondation des chemins de fer du Kaeserberg
- le spectacle de l'Aire du Théâtre (Association St-Camille)
- la fin du chantier CADVERT
- le vernissage de l'exposition organisée conjointement par Pro Natura et le Musée d'histoire naturelle
- la rencontre avec Richemont International SA
- la rencontre avec Meggitt SA
- la rencontre avec Vifor SA
- l'apéritif offert par le Judo Club de Villars-sur-Glâne lors de son tournoi
- la rencontre avec le Conseil de Fondation du Foyer St-Camille
- l'apéritif de l'économie locale de Villars-sur-Glâne
- la visite du Salon ecoHome
- l'inauguration du Velopass de Cormanon
- l'acte officiel de la commémoration des 200 ans de l'ECAB
- l'interprétation du Requiem de Verdi par l'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- la rencontre avec Cremo SA
- la cérémonie organisée par le Décanat de Fribourg-Ville 3 pour l'installation de l'Abbé André Vienny, doyen
- le séminaire mis sur pied par BDO SA concernant la planification territoriale, les enjeux financiers et la capacité d'investissement
- l'apéritif organisé à l'occasion de la « Nuit des Musées »
- la rencontre avec Otis SA
- l'apéritif de l'économie locale de Granges-Paccot
- l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Cremo SA
- l'assemblée générale de l'Association St-Camille

- l'assemblée générale des actionnaires de la SAIDEF SA
- la séance de clôture du Palmarès du Conservatoire de Fribourg
- l'apéritif de l'économie locale de Belfaux
- l'ouverture officielle du Belluard Festival 2012
- la journée « portes ouvertes » organisée par Meggitt SA
- la fête de St-Ignace célébrée à Notre-Dame de la Route
- l'apéritif organisé à l'occasion de la Marche de l'espoir de Terre des hommes
- l'apéritif de l'économie locale d'Avry
- la vendange du vignoble de la Cure d'Attalens
- la séance d'information sur la directive relative au PA2 organisée par l'Agglomération
- le souper de la fête de St-Nicolas du Groupe Scouts de Villars-sur-Glâne
- l'exposition et l'apéritif de l'Association Creahm Fribourg
- la fête de Noël du Groupement du 3^{ème} âge « La Vie Montante »
- le concert de musique sacrée organisé par le HC Fribourg-Gottéron à la Cathédrale de St-Nicolas
- la réception organisée par la Commune de Marly en l'honneur de M. Pascal Kuenlin, Président du Grand Conseil pour 2013

- **la réception des nouveaux citoyens :**

Le 30 novembre 2012, nos concitoyennes et concitoyens âgés de 18 ans, ainsi que les personnes ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne se sont retrouvés au restaurant du Foyer des Préalpes pour fêter cet important passage à la citoyenneté active.

Après la présentation faite par Mme Erika Schnyder, Syndique, du fonctionnement de chaque dicastère de l'Administration communale, la soirée a été agrémentée par le groupe Covy's Garden.

Lors de cette réception, le livre sur Villars-sur-Glâne et le diplôme de promotion civique ont été remis à chacun.

CONSEIL COMMUNAL ET REPARTITION DES DICASTERES

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE	FINANCES ET INFORMATIQUE	INSTRUCTION PUBLIQUE	AFFAIRES SOCIALES OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL	PRESTATIONS A LA POPULATION	PATRIMOINE COMMUNAL ET CONSTRUCTIONS INFRASTRUCTURES CULTURELLES SPORTS	CULTURE INTEGRATION PREVENTION POLICE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ROUTES MOBILITE ENVIRONNEMENT	SERVICE DES EAUX ENERGIES CADASTRES SERVICES EXTERIEURS
RESP. E. Schnyder	L.-M. Perroud	C. Déneraud	B. Gasser	A. Meyer	P.-E. Carrel	A. Alvez da Costa	B. Marmier	N. Bapst
SUPPL. N. Bapst	P.-E. Carrel	B. Gasser	A. Meyer	E. Schnyder	B. Marmier	C. Déneraud	L.-M. Perroud	A. Alvez da Costa
OrCoC Conseil communal Votations et élections Relations publiques Naturalisations Affaires du personnel Archives communales Economie publique Transactions immobilières Agriculture Système qualité Contrôle des habitants Sécurité au travail	Comptabilité Impôts Service des finances Emprunts Affaires financières du personnel Agence AVS Informatique	Classes enfantines et primaires Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP) Cycles d'orientation	Tutelles et curatelles Aide sociale / MIS Assurances sociales : - PC - AVS - Assurance maladie Centre scolaire de Villars-Vert Office communal du travail Programmes de réinsertion Environnement : - Forêts	EMS 3 ^{ème} âge : - Foyer de jour - Associations aide aux personnes âgées Services médico-sociaux : - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances Puériculture Enfance et petite enfance : - Crèches - Ecoles maternelles - Accueil extrascolaire écoles enfantines et primaires - Coordination petite enfance Jeunesse : - Animation	Conception directrice : - Enseignes et réclames - Signature Bâtiments communaux : - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformation, projet de réalisation Sports Protection civile Protection incendie Constructions : - Demande préalable - Procédure permis constr. - Contrôle des constructions bâtiments - Certificat de conformité - Chauffages	Police intercommunale Affaires culturelles Conservatoire Bibliothèques communale et scolaires Ludothèque Intégration des migrants Prévention	Aménagement du territoire : - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examen préalable - Commission d'aménagement - Conciliation Equipements, routes, espaces, jardins publics, éclairage public Environnement : - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risque chimique et technologique - OPAM - Eaux souterraines - Danger naturel, mouvement terrain et crue - Biotope, protection des espèces Mobilité : - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics, réalisation (arrêts, électrification, site propre) Plan gestion réseau routier (PGRR) Label Cité de l'énergie	Distribution d'eau : - Conception, réalisation, entretien Assainissement : - Conception, réalisation, entretien STEP Energie et gestion du plan directeur énergétique Cadastre souterrain Cadastre administratif et géomatique Plans généraux eaux potables (PDEP) évacuation eaux (PGEE) Voirie Atelier mécanique Menuiserie Gestion des déchets Parcs et jardins Gestion du cimetière

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE	FINANCES ET INFORMATIQUE	INSTRUCTION PUBLIQUE	SERVICE SOCIAL	CONTROLE DES HABITANTS	SERVICES TECHNIQUES			
<p>E.-Ph. ROULIN Secrétaire</p> <p>M. STRITT Adjointe</p>	<p>Cl. METTRAUX Comptabilité Informatique Agence AVS/AI</p> <p>M. MEUWLY Adjoint</p>	<p>M. HUWILER Service des écoles</p>	<p>J.-M. DORTHE Service social</p> <p>M. SUDAN Office du travail</p> <p>Ph. VERDON Tuteur</p>	<p>L. PITTET Préposée Contrôle des habitants</p>	<p style="text-align: right;">J.-M. SALLIN Chef des services techniques</p> <p><u>Responsables de secteurs</u></p> <p>S. ZEHNDER Conduites industrielles et cadastres</p> <p>I. RIME-TORCHE Environnement et sécurité</p> <p><u>Administration</u> M. VILLET, Collaborateur police des constructions C. EGGER, Assistant technique police des constructions B. MICHEL, Secrétaire A. STANCO-LUCERI, Secrétaire</p> <p style="text-align: right;">C. DUVOISIN Permis de construire et police des constructions</p> <p style="text-align: right;">J.-C. SCHNEUWLY Services extérieurs et sports</p>			
Secrétariat communal	Comptabilité	Secrétariat des écoles	Secrétariat service social Office communal du travail Tutelles	Contrôle des habitants Réception	Entretien Voirie	Jardiniers	Station d'épuration	Concierges
					Contremaître : N. RUEGER			
<p>M. SCIBOZ M. ROULIN G. PERROUD, dès le 1.10 Apprenti(es)</p>	<p>N. DORTHE S. KÜNZLI N. CAPEDER J. ROSSY N. RIEDO</p>	<p>V. MUSY G. MEUWLY A.-F. KOCH</p> <hr/> <p style="text-align: center;">AUTRES</p> <p>B. RUEGER D. LOMBARDO V. CONDE-LATELTIN H. GAVORY</p> <hr/> <p style="text-align: center;">BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES ET COMMUNALE</p> <p>M. SCHALLER E. BOUVERAT J. HLACH, jusqu'au 31.12</p> <hr/> <p style="text-align: center;">ACCUEIL EXTRASC.</p> <p>M.-M. BOVET P. CORTES MONROY</p>	<p>C. MACHERET V. SUDAN N. ANDREY V. RUEGER E. SCHNEIDER L. MORARD S. HOLENSTEIN-ROULIN N. BARDY J.-C. DOUGOUD, jusqu'au 17.7 S. KRAUSKOPF, dès le 1.12 I. DESCLOUX N. KOLLY L. MARTIN</p> <hr/> <p style="text-align: center;">ANIMATION</p> <p>R. WIRZ C. PILLONEL C. KOERGEN C. AUROI</p>	<p>E. KREBS M. KELLER F. SIMON D. DUBEY</p>	<p>B. BRAILLARD R. DOLCE P. BAECHLER D. GALLEY A. CORPATAUX R. WINISTÖRFER P. BAECHLER P. BROILLET E. SCHÜLER L. BAECHLER M. MONNEY</p>	<p>C. SCHULTHEISS E. MONNEY A. EGGER O. MEUWLY J.-P. FRACHEBOUD D. RUFFIEUX</p>	<p>M. LONGCHAMP B. LAMBELET D. CASTELLA F. LONGCHAMP D. TUNCARSLAN, dès le 1.7</p>	<p>R. DESPOND F. MAZZA G. INTRUGLIO P. ANGELOZ A. GUDELJ S. MOLLARD V. MANUSEV</p>

IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS

4.1 DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE (5 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
 2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
 5. M. Benjamin Gasser, PSF
- Secrétaire : M. Emmanuel Roulin, voix consultative

DELEGATION DES FINANCES (- réunion)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
 2. Mme Erika Schnyder, PSF
 3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
- Secrétaire : M. Claude Mettraux

GROUPE ECONOMIQUE (8 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
2. M. Nicolas Bapst, PLR
3. M. Louis-Marc Perroud, PSF

COMITE DE DIRECTION DU CENTRE SCOLAIRE DE VILLARS-VERT (5 réunions)

1. M. Benjamin Gasser, Président, PSF
 2. Mme Annelise Meyer-Glauser, Vice-Présidente, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
- Secrétaire : Mme Anne Bugnard

SERVICE INTERCOMMUNAL DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE ET PSYCHOMOTRICITE DE LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT LAC (SIPLP) (2 réunions)

1. Mme Caroline Dénervaud, Présidente, PDC
 2. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
 3. M. Benjamin Gasser, PSF
- Secrétaire : Mme Véronique Musy

COMMISSION DE SECURITE AU TRAVAIL (1 réunion)

1. Mme Erika Schnyder, PSF
2. Mme Caroline Dénervaud, PDC
3. M. Nicolas Bapst, PLR
4. M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal
5. Mme Isabelle Rime, Coordinatrice de sécurité

COMMISSION DE GESTION DE LA STEP (2 réunions)

1. M. Nicolas Bapst, Président, PLR
2. M. Louis-Marc Perroud, PSF
3. M. Bruno Marmier, Les Verts et sympathisants
4. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
5. M. Christophe Pierret, Conseiller communal, Matran, suppléant : M. Yvan Tona
6. M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal, Neyruz, suppléant : M. Jacques Morel
7. M. Marc-Antoine Messer, Conseiller communal, Avry
8. M. Dominique Zamofing, Conseiller communal, Hauterive, suppléant : M. Bertrand Jacquaz
9. M. Jean-Marc Sallin, voix délibérative
M. Marcel Longchamp, voix consultative
Secrétaire : M. Sylvain Zehnder

4.2 COMMISSIONS COMMUNALES**COMMISSION FINANCIERE DU CONSEIL GENERAL** (7 réunions)

1. M. Olivier Carrel, Président, PLR
2. M. Thomas Marthaler, Vice-Président, PSF
3. Mme Pascale Mottolini, PDC, dès le 8 mars
4. M. François Page, PDC
5. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF
6. M. Vito Carnevale, PSF
7. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
8. M. Ian Peiry, PLR
9. M. Peter Schnyder, Les Verts et sympathisants, dès le 8 mars
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION D'AMENAGEMENT (8 réunions)

1. M. Bruno Marmier, Président, Les Verts et sympathisants
2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. Benjamin Gasser, PSF, remplacé par
M. Allan Alvez da Costa, dès le 3 décembre
5. M. Marius Rudaz, PDC
6. M. François Riedo, PDC
7. Mme Belkiz Renklicicek, PSF
8. Mme Françoise Ducrest, PSF
9. M. Marc'Aurelio Andina, PSF
10. Mme Martine Vorlet, PLR
11. M. François Grangier, PLR
12. M. Pierre-Yves Moret, PCS
13. M. Adrian Etter, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
Secrétaire : Mme Catherine Duvoisin

COMMISSION SCOLAIRE (5 réunions)

1. Mme Caroline Dénervaud, Présidente, PDC
2. M. Benjamin Gasser, Vice-Président, PSF
3. Mme Sandra Pichonnaz, PDC
4. M. Samuel Thomet, PSF
5. Mme Giovana Rozas, PSF
6. Mme Regina Zaugg, PSF
7. Mme Laurence Mauron, PLR, remplacée par Mme Anne-Claude Scheidegger, PLR, dès le 30 janvier, remplacée par Mme Emmanuelle Martinez-Favre, PLR, dès le 7 mai
8. Mme Muriel Sansonnens, PLR, remplacée par M. Ian Peiry, PLR, dès le 15 octobre
9. Mme Sandra Schabrun, PCS
10. Mme Elisabeth Hemmer, Les Verts et sympathisants
11. Mme Pascale Spicher, Représentante APEV
12. Mme Silvia Da Silva Clemente, Représentante des parents d'origine étrangère
13. Mme Marguerite Menoud, Représentante Corps enseignant de Villars-Vert, remplacée par Mme Marie-Stéphanie Hamm dès le 24 janvier
14. M. Yvan Python, Représentant Corps enseignant de Cormanon
15. Mme Nicole Huber, Représentante Corps enseignant des Rochettes
Mme Madeleine Huwiler, voix consultative
Secrétaire : Mme Gaëlle Meuwly

COMMISSION DU FEU ET PROTECTION DE LA POPULATION (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. M. Nicolas Corpataux, Cdt Corps des Sapeurs-pompiers
3. M. Adrien Schnarrenberger, PDC
4. Mme Dina Beti, PSF
5. M. Cengiz Kahraman, PSF
6. M. Darius Farid Scheidegger, PLR, remplacé par Mme Corinne Faessler, PLR, dès le 7 mai
7. M. Beat Scheuner, UDC
8. Poste vacant, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : M. Michel Villet

COMMISSION DES NATURALISATIONS (6 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
2. M. Benjamin Gasser, PSF
3. Mme Sabina Dahinden, PDC
4. Mme Belkiz Renklicicek, PSF
5. Mme Sabine de Raemy, PLR
6. M. Gaël Gobet, PLR
7. M. Jean-Denis Burri, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION DU CIMETIERE (1 réunion)

1. M. Nicolas Bapst, Président, PLR
2. M. Allan Alvez da Costa, PSF
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. Roger Chardonnens, Président de paroisse
5. M. Arnaud Lainé, Conseiller paroissial
Secrétaire : M. Jean-Claude Schneuwly

COMMISSION DES SERVICES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET AGENDA 21 (- réunion)

1. M. Bruno Marmier, Président, Les Verts et sympathisants
2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. François Eugster, PDC
5. M. Angelo Carnevale, PSF
6. Mme Dina Beti, PSF
7. M. Denis Pythoud, PSF
8. M. Pascal Bruchez, PLR
9. M. Yves Pillonel, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
Secrétaire : M. Cyril Egger

COMMISSION DES SPORTS (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. M. Grégoire Piller, PDC
3. M. Frédéric Clément, PSF
4. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
5. M. Michael Zaugg, PSF
6. M. Eric Guggiari, PLR
7. M. Alexandre Wicht, PLR
8. M. Claude Monney, PCS
9. M. Claude Longchamp, UDC
10. M. Olivier Overney, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Claude Schneuwly, voix consultative
Secrétaire : M. Bruno Rueger, Maître de sports

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES (3 réunions)

1. M. Allan Alvez da Costa, Président, PSF
2. Mme Danièle Charrière, PDC
3. M. Pascal Gugler, PDC
4. Mme Jacqueline Gremaud Neri, PSF
5. M. Christophe Tiberghien, PSF
6. Mme Corinne Faessler, PLR
7. M. Matthias Sluga, PLR
8. M. Olivier Overney, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION SOCIALE (4 réunions)

1. M. Benjamin Gasser, Président, PSF
2. Mme Erika Schnyder, PSF
3. Mme Annelise Meyer-Glauser, PLR
4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
5. Dr Hervé Magnin, Médecin
6. Mme Alexandra Müller, Juriste
M. Jean-Marie Dorthe, Chef du service social, voix consultative
Secrétaire : Mme Corinne Macheret

COMMISSION D'INTEGRATION DES MIGRANTS (4 réunions)

1. M. Allan Alvez da Costa, Président, PSF
 2. Mme Erika Schnyder, PSF
 3. Mme Caroline Dénervaud, PDC
 4. Mme Vera Condé Lateltin, Responsable de l'accueil
 5. Une personne de l'Animation
 6. Mme Qiuhan Geng-Miao, PDC
 7. Mme Samaritana Pasquier, PSF
 8. Mme Martine Jaquet, PLR
 9. M. Romain Wicht, PLR
 10. Mme Roseline Andina-Vermot, PCS
 11. M. Salvatore Mirata, UDC
 12. Mme Emmanuelle Rio, Les Verts et sympathisants
- Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION INFORMATIQUE (2 réunions)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
 2. M. Aurélien Python, PDC
 3. M. Samuel Thomet, PSF
 4. M. Philippe Gehring, PLR
 5. M. Bruno Marmier, Les Verts et sympathisants
- M. Claude Mettraux, voix consultative
M. Emmanuel Roulin, voix consultative

4.3 COMMISSIONS AD HOC DU CONSEIL GENERAL**COMMISSION DE POLITIQUE SOCIALE** (1 réunion)

1. Mme Antoinette Herrera, PDC
2. Mme Marie-Claude Cudré-Mauroux, PSF
3. M. Eric Guggiari, PLR
4. Mme Marie-Lucie Uehlinger, Les Verts et sympathisants

COMMISSION SUR LES FUSIONS INTERCOMMUNALES (COFI) (3 réunions)

1. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF, Président
 2. M. Benoît Sansonnens, PLR
 3. Mme Francine Defferrard, PDC
 4. Mme Marie-Lucie Uehlinger, Les Verts et sympathisants
 5. M. Pierre-Yves Moret, PCS
 6. M. Claude Longchamp, UDC
- Secrétaire : M. Emmanuel Roulin

V. RAPPORT DES DICASTERES

5.1 ADMINISTRATION GENERALE

5.1.1 SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal fonctionne comme organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil général et le Conseil communal. Il a notamment :

- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi
- rédigé les procès-verbaux des 4 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction et la mise en page de 4 bulletins communaux
- organisé la votation fédérale et l'élection complémentaire de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats du 11 mars, les votations fédérales des 17 juin et 23 septembre, les votations fédérale et cantonale du 25 novembre
- organisé les promotions civiques et diverses réceptions
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles, d'intégration des migrants, des naturalisations, des fusions intercommunales, ainsi que de différents groupes de travail.

5.1.2 PERSONNEL COMMUNAL - MUTATIONS - EVENEMENTS

Départs :

- M. Guillaume Perroud (fin de l'apprentissage)
- M. Jean-Claude Dougoud, assistant social
- M. Michaël Francioli (fin de l'apprentissage)
- Mme Jana Hlach, bibliothécaire communale (départ à la retraite)

Engagements :

- Mme Laura Dafflon, apprentie employée de commerce
- M. Denis Tuncarlan, employé d'exploitation de la STEP
- M. Guillaume Perroud, collaborateur administratif à 80 % au secrétariat communal
- Mme Stéphanie Krauskopf, juriste à 50 % au service social

Evénements :

Le Conseil communal a félicité les jubilaires suivants :

- 15 ans de service :** M. Daniel Galley, employé d'exploitation à l'édilité
- 20 ans de service :** M. Daniel Castella, employé d'exploitation à la STEP
M. Alain Egger, jardinier au service des parcs et jardins
- 25 ans de service :** M. Michel Villet, collaborateur police des constructions
- 30 ans de service :** M. Michel Meuwly, chef-adjoint au service des finances
Mme Marie Schaller, bibliothécaire scolaire
- 40 ans de service :** M. Jean-Claude Schneuwly, responsable services extérieurs et sports

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2012

Service	Plein temps		Temps partiel		Total en %
	F.	H.	F.	H.	
Secrétariat communal	1	1	2	1	415.00
Apprentis	1	2			300.00
Réception	1		1		105.00
Contrôle de l'habitant	1		3		280.00
Service des finances	1	3	4		580.00
Instruction publique					
• Direction	2		1		250.00
• SIPLP			1		75.00
• Maîtres de sport		2		1	227.14
• Responsables accueil extrascolaire			4		139.20
• Animatrices accueil extrascolaire			16		391.00
• Chauffeur scolaire				1	15.00
• Mini Beaux-Arts et théâtre scolaire			3	2	25.00
• Devoirs surveillés			4		20.00
• Accueil et cours de français pour migrants			4		65.00
• Cours extrascolaires allemand			4		20.00
Service social + office du travail			9	2	760.00
• Animation			4	1	245.00
Tutelles		1	2		230.00
Bibliothèques communale + scolaires			3	1	195.70
Services techniques - administration		5	5		800.00
Voirie		9		2	1'010.00
Station d'épuration		3		2	445.00
Parcs et jardins		6			600.00
Concierges		7	4		870.00
TOTAUX	7	39	74	13	8'063.04
Equivalents plein temps					80.63

5.1.3 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

Nous nous plaignons à relever les excellents rapports que nous entretenons avec la Préfecture de la Sarine et les différents services de l'Etat. Nous rappelons aussi que :

Mme la Syndique et Députée Erika Schnyder

- est présidente de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme
- est présidente de l'Entente intercommunale en vue de la promotion des terrains de Bertigny Ouest
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est vice-présidente du Comité d'agglomération
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes Communes
- est membre du Comité de pilotage de l'ARS
- est membre de la Conférence des Syndics dits Coriolis
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil de fondation pour la prévoyance du personnel de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)
- est membre du Comité de pilotage de la fusion 2016
- est membre de l'Association des Communes fribourgeoises
- est membre de la Commission intercommunale pour le service des taxis
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission cantonale de surveillance des expériences sur les animaux
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines
- est membre du Conseil d'agglomération
- est membre du Conseil d'administration de FRIGAZ S.A.
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est membre de l'Assemblée des délégués de la Corporation forestière de La Sonnaz
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

M. Bruno Marmier

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Conseil d'agglomération
- est délégué à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines
- est membre de l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

M. Louis-Marc Perroud

- est vice-président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est membre de l'Association des Communes fribourgeoises
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"
- est membre de l'Association des délégués des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est délégué à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

Mme Annelise Meyer-Glauser

- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »
- est présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est vice-présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est vice-présidente de la Fondation Koerber
- est déléguée à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Comité de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre de la Commission de district de la Sarine (Indemnités forfaitaires)
- est membre du Comité de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)

Mme Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français ainsi que du Bureau
- est membre de la Commission scolaire pour l'école régionale de langue allemande (ELPF)
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande (ELPF)
- est membre de l'Association des délégués des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial

M. Allan Alvez da Costa

- est membre du Comité de direction de l'ACoPol
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est délégué à l'Assemblée générale de FRIGAZ SA
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission de bâtisse du Théâtre Equilibre
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre et Nuithonie
- est délégué à l'Assemblée générale du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines
- est suppléant à l'Association des délégués des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux

M. Benjamin Gasser

- est député
- est président du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction de la Corporation forestière de La Sonnaz
- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre du Comité de direction du cycle d'orientation de Péroilles
- est délégué à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Conseil d'agglomération
- est membre du Comité de l'Association VAM

5.2. FINANCES

5.2.1. COMPTES

Récapitulatif des comptes de fonctionnement 2012

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	6'027'566.08	1'478'793.93
1	Ordre public	897'700.21	150'255.55
2	Enseignement et formation	17'656'564.40	2'944'290.45
3	Culture, sports et loisirs	2'724'166.66	148'694.40
4	Santé publique	3'283'806.30	246'191.35
5	Affaires sociales	11'092'668.45	2'075'697.48
6	Transports et communications	5'153'970.70	241'358.30
7	Protection et aménagement de l'environnement	7'016'107.98	6'493'745.44
8	Economie	115'388.55	17'720.00
9	Finances et impôts	13'365'895.32	53'827'322.12
	TOTAL	67'333'834.65	67'624'069.02
	Bénéfice de l'exercice	290'234.37	

Commentaires sur les comptes 2012

Le budget 2012 prévoyait un déficit de **Fr. 324'523.00** pour un total de charges de Fr. 65'262'993.00. Les comptes laissent apparaître un bénéfice de **Fr. 290'234.37** pour un total de charges de Fr. 67'333'834.65, après amortissements financiers obligatoires de Fr. 4'235'140.90, attribution à la réserve pour le service des eaux de Fr. 379'248.20, attribution à la réserve de la protection des eaux de Fr. 981'347.36 et amortissements complémentaires des immobilisations de Fr. 500'000.00.

Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses. L'évaluation des impôts sur les personnes physiques et les personnes morales a fait l'objet d'une estimation prudente, bien que les indicateurs financiers concernant nos sociétés soient toujours optimistes.

Pour l'année 2012, nous avons également calculé le résultat du compte financier qui résume l'ensemble des écritures comptables qui font l'objet d'un mouvement de trésorerie. Les écritures telles que provisions (impôts et autres), attributions aux réserves, imputations internes et amortissements sont éliminées de ce résultat. Nous constatons que le compte financier laisse apparaître un bénéfice de Fr. 92'671.43. Nous constatons également que la totalité des investissements 2012 (Fr. 3'300'499.40) ont été financés par les recettes courantes sans avoir à recourir à l'emprunt.

Durant l'exercice 2012, nous avons, à nouveau, été en mesure de réduire la dette brute, qui comprend les emprunts bancaires à court, moyen et long termes, de Fr. 68'465'533.92 au 31.12.2011 à Fr. 65'133'522.23 au 31.12.2012 soit **une réduction de Fr. 3'332'011.69**. L'endettement net, qui comprend les emprunts à court, moyen et long termes ainsi que le compte-courant de l'Etat de Fribourg, diminués des disponibilités à court terme ainsi que des prêts, est passé de Fr. 61'517'326.51 au 31.12.2011 à Fr. 57'742'401.70 au 31.12.2012 soit **une diminution de Fr. 3'774'924.81**. L'endettement net par habitant (population légale au 31.12.2011 selon ACE du 4 septembre 2012), calculé selon la méthode du Service des communes et conforme aux indicateurs de la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales, a ainsi été ramené à Fr. 2'758.81 alors qu'il était de Fr. 3'161.14 au 31.12.2011. Au 31.12.2011, la moyenne des communes fribourgeoises était de Fr. 1'603.00.

5.2.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPOTS ET TAXES

I. Impôts ordinaires

a)	sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base	63,9 %
b)	sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base	63,9 %

II. Impôts spéciaux

a)	contribution immobilière	2,50 ‰
b)	sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat	0.70
c)	sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat	1.00
d)	sur le gain réalisé dans les transactions immobilières	60 % de l'impôt cantonal
e)	taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers	0.00
f)	sur les chiens	80.00
g)	sur les appareils de divertissement (par an et par appareil)	Fr. 100.00 à Fr. 200.00
h)	sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil)	Fr. 100.00 à Fr. 200.00

i) taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA 8 % H.T.)

1. taxe fixe

a)	immeubles à usage d'habitation	38 ct par m ³ x volume du bâtiment
b)	Immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public	20 ct par m ³

2. taxe selon la consommation

	prix unitaire (par m ³ d'eau consommée)	Fr. 1.00 par m ³
--	--	-----------------------------

3. taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

j) taxe pour l'eau potable (tarif hors TVA 2,5 % - H.T.)1. taxe fixe

- | | | |
|----|---|---|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation | 10 ct par m ³
x le volume du bâtiment |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel | 6 ct le m ³ |

2. taxe selon la consommation

- | | | |
|----|--|----------|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation
et public (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |

k) taxe sur les déchets

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 1. | taxe de base, sur la valeur fiscale des immeubles | 0.25 ‰ H.T. |
| 2. | taxe au sac | Fr. 1.95 T.T.C. |

(Taux de TVA sur la taxe sur les déchets : 8 %)

5.2.3. AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du service des finances.

Elle doit assumer certaines obligations. Elle joue un rôle important qui consiste à traiter directement avec la population. Différentes tâches lui sont attribuées, notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la commune tenues de payer des cotisations. Elle doit veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec l'organe communal qui s'occupe du contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. La possibilité de percevoir la rente par anticipation est introduite par paliers, selon les échéances suivantes :

- Les femmes nées entre le 01.12.1948 et le 30.11.1949 peuvent anticiper d'une année avec une réduction de 6,8 % de la rente.
- Les femmes nées entre le 01.12.1949 et le 30.11.1950 peuvent anticiper de deux ans avec une réduction de 13,6 % de la rente.
- Les hommes nés entre le 01.12.1947 et le 30.11.1948 peuvent anticiper d'une année avec une réduction de 6,8 % de la rente.
- Les hommes nés entre le 01.12.1948 et le 30.11.1949 peuvent anticiper de deux ans avec une réduction de 13,6 % de la rente.

Prestations de l'AVS

	<i>Rente minimale</i>	<i>Rente maximale</i>
- Rente de vieillesse	Fr. 1'160.--	Fr. 2'320.--
- Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'480.--
- Rente de veuve ou de veuf	Fr. 928.--	Fr. 1'856.--
- Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 348.--	Fr. 696.--
- Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 464.--	Fr. 928.--
- Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'392.--

◆ Allocation pour impotents de l'AVS

Pour une impotence grave, le montant s'élève à : Fr. 928.--

Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à : Fr. 580.--

Prestations de l'AI

	Rente entière		Trois quarts de rente		Une demi-rente		Un quart de rente	
	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>
Rente d'invalidité	1'160.--	2'320.--	870.--	1'740.--	580.--	1'160.--	290.--	580.--
Rente pour enfant	464.--	928.--	348.--	696.--	232.--	464.--	116.--	232.--

◆ Allocation pour impotents de l'AI

Le montant de l'allocation pour impotent diffère selon si la personne assurée réside dans un home où si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence

	dans un home	à la maison
▪ Faible	à 232 francs par mois	464 francs par mois
▪ Moyenne	à 580 francs par mois	1'160 francs par mois
▪ Grave	à 928 francs par mois	1'856 francs par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules	Fr. 19'050.--
- pour les couples	Fr. 28'575.--
- 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant, chacun	Fr. 9'945.--

les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules	Fr. 13'200.--
- pour les couples	Fr. 15'000.--

Cotisations dues sur les salaires

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,3%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de Fr. 126'000.-- par année et de 1%* supplémentaire pour la part du salaire située entre Fr. 126'001.-- et Fr. 315'000.-- par année.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 475.-- par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr. 83'520.--
Montant de coordination	Fr. 24'360.--
Seuil d'accès	Fr. 20'880.--
Salaire coordonné maximum	Fr. 62'640.--
Salaire coordonné minimum	Fr. 3'480.--

Allocations familiales dans le canton de Fribourg

Allocation pour enfant (jusqu'à 16 ans)	Fr. 230.--
Allocation pour enfant (dès le 3ème enfant)	Fr. 250.--
Allocation de formation (dès 16 ans jusqu'à 25 ans)	Fr. 290.--
Allocation de formation (dès le 3ème enfant)	Fr. 310.--
Allocation de naissance	Fr. 1'500.--

Salaire en nature

Petit déjeuner	Fr. 3.50
Repas de midi	Fr. 10.--
Repas du soir	Fr. 8.--
Logement	Fr. 11.50
Total par jour	Fr. 33.--
Total par mois	Fr. 990.--

5.3. INSTRUCTION PUBLIQUE

5.3.1. REPARTITION DES CLASSES (RENTREE 2012/13)

La situation au niveau du nombre des classes primaires et enfantines dans nos trois bâtiments a subi quelques modifications par rapport à celle qui a prévalu durant l'année 2011/12.

A Cormanon : les effectifs des classes ont permis l'ouverture de la 13^{ème} classe primaire et de la 6^{ème} classe enfantine.

M. Yvan Python, responsable d'établissement, est secondé par Mme Tabitha Fasel, nouvelle répondante du projet d'établissement.

- Mme Tabitha Fasel, qui a dû réduire son taux d'enseignement en raison de sa nouvelle fonction, travaille en duo avec Mme Aline Marguerat.
- Mme Pia Nissille a souhaité diminuer son taux d'occupation de 100% à 40%. Mme Salomé Cuhe a été nommée pour travailler avec elle en duo à 60%.
- Mmes Marie-Claude Clément-Rotzetter et Claire Sanchez Moreno, remplaçantes de Mme Estelle Fragnière durant l'année scolaire précédente, ont été nommées co-titulaires d'une classe enfantine.
- Mme Estelle Fragnière, de retour d'un congé non payé d'un an, s'est vu attribuer la nouvelle classe enfantine.
- Mme Audrey Kaech a été nommée à 50% pour former un duo avec Mme Florence Brülhart. Les deux enseignantes ont pris en charge la 13ème classe primaire, une classe de 1P.
- Après avoir travaillé de nombreuses années avec Mme Florence Brülhart, Mme Anouk Marti a souhaité augmenter son pourcentage de 50% à 100 % et est devenue titulaire d'une classe de 3P.
- Mme Patricia Quartenoud assume la décharge de M. Jean-Louis Delaquis, Mme Marie-Françoise Barras celle de M. Python et Mme Dolores Page celle de Mme Catherine Schnarrenberger.

Aux Rochettes : Les effectifs atteints le 15 juin 2012 ont donné droit à 16 classes primaires, soit une classe supplémentaire par rapport à 2011-2012.

Mme Nicole Huber, responsable d'établissement, est secondée par Mme Cindy Angéloz, répondante du projet d'établissement.

- Mme Delphine Seydoux a été nommée en 4P en remplacement de Mme Virginie Struss, démissionnaire.
- Mme Fanny Eckstein, nouvelle enseignante, est devenue titulaire de la 16ème classe. Elle enseigne en 5P.
- Mme Catherine Rotzetter, qui avait obtenu une mutation d'un an comme MCDI, a repris le duo qu'elle formait précédemment avec Mme Isabelle Monneron.
- En raison de l'effectif des 3P et 4P, une classe à 2 degrés a été mise en place : Mme Catherine Bagnoud en est la titulaire.
- Mmes Cathrine Striebel et Stéphanie Rochat assument les décharges de MM. Robert Rochat et François Yerly.

A Villars-Vert : c'est le statu quo avec 13 classes primaires.

En raison de la répartition des élèves dans le premier cycle, une classe à 2 degrés a été maintenue : Mmes Maguy Menoud et Luce Cotting en sont les titulaires.

Mme Marie-Stéphanie Hamm a repris la totalité de la responsabilité d'établissement, charge qu'elle partageait auparavant avec Mme Maguy Menoud. Mme Christine Utz est devenue répondante du projet d'établissement.

- Mmes Anne-Loïse Cerantola et Nadine Roggo assument les décharges de Mmes Christiane Folly et Christine Schmidli.

5.3.2. EFFECTIFS DES CLASSES

Pour la seconde année consécutive, les effectifs dépassent 1'000 élèves répartis dans nos trois écoles de quartier.

1) classes primaires	2010/11	2011/12	2012/13
Cormanon	232 élèves (12 cl.)	245 élèves (12 cl.)	262 élèves (13 cl.)
Rochettes	305 élèves (14 cl.)	301 élèves (15 c.)	321 élèves (16 c.)
Villars-Vert	224 élèves (12 cl.)	238 élèves (13 cl.)	234 élèves (13 cl.)
2) classes enfantines	2010/11	2011/12	2012/13
Cormanon	102 élèves (5 cl.)	108 élèves (5 cl.)	110 élèves (6 cl.)
Rochettes	88 élèves (4 cl.)	91 élèves (5 cl.)	94 élèves (5 cl.)
Villars-Vert	72 élèves (4 cl.)	77 élèves (4 cl.)	70 élèves (4 cl.)
3) cl. de développement	2010/11	2011/12	2012/13
	20 élèves (2 cl.)	18 élèves (2 cl.)	17 élèves (2 cl.)

Si l'on compare l'évolution des effectifs primaires de ces deux dernières années, on constate une très nette progression à Cormanon et aux Rochettes et une légère baisse à Villars-Vert.

Après l'introduction des deux années d'école enfantine en 2010, les effectifs des classes concernées sont en légère augmentation à Cormanon et aux Rochettes, alors qu'on enregistre une baisse du nombre d'élèves à Villars-Vert.

Enfin, deux classes de développement accueillent respectivement 8 et 9 élèves à l'école de Villars-Vert.

5.3.3. CLASSE DE LANGUE, COURS D'APPUI, ACCUEIL DES MIGRANTS

Les cours de langue sont dispensés dans nos trois bâtiments par Mmes Véronique Chastonay (Villars-Vert) et Anne-Claire Monteleone (Cormanon et Rochettes).

Les cours d'appuis individuels, destinés aux élèves ayant des lacunes ponctuelles susceptibles d'être rapidement comblées, sont assurés par Mme Emilie Defferard pour l'école de Cormanon, par Mme Marie Bavaud pour celle des Rochettes et par Mme Chantal Gyax pour celle de Villars-Vert.

L'accueil des migrants ou plutôt la coordination école-parents migrants est assumée par Mme Vera Conde Lateltin. Parlant plusieurs langues, Mme Conde Lateltin se rend principalement dans les familles allophones qui arrivent dans notre commune et dont les

enfants doivent être scolarisés. Elle intervient également à la demande des enseignants auprès de certaines familles pour améliorer les relations parents-école.

5.3.4. ALLEMAND EXTRASCOLAIRE ET MINI BEAUX-ARTS

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été organisés pour les élèves des 3 bâtiments. Comme en 2011-12, ils sont payants : Fr. 50.-- pour l'année scolaire. En raison du nombre élevé d'inscriptions par degré, certains cours ont dû être dédoublés.

A Cormanon : ce sont Mmes Marianne Dafflon et Ruth Rüfenacht qui accueillent 31 élèves.

Aux Rochettes : Mmes Carine Vez et Muriel Vangopoulou (nouvelle enseignante) dispensent ces cours à 72 enfants, soit 17 élèves de plus que l'an dernier.

A Villars-Vert : Mmes Marianne Dafflon et Ruth Rüfenacht le font pour 32 élèves, soit 20 de moins qu'en 2011-2012.

Quant aux Mini Beaux-Arts, dont la finance d'inscription annuelle est de Fr. 150.-, Mmes Catherine Desax, Anne Pilloud et M. Vital Simonet initient une trentaine d'enfants principalement à la peinture, à la poterie et à la gravure.

5.3.5. SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par M. Bruno Rueger, maître de sport responsable, 15 cours ont été mis sur pied à l'intention de 280 élèves, dont une trentaine fréquente deux cours. Au total, 450 heures ont été dispensées.

5.3.6. SPECTACLES SCOLAIRES

Comme chaque année, les élèves de la Commune ont eu l'occasion d'assister à quelques spectacles programmés pour eux en fonction de leur cycle. Ainsi, en moyenne, chaque cycle voit deux spectacles durant l'année scolaire. Mme Sandra Pichonnaz, membre de la Commission scolaire, est à la tête d'un petit groupe de travail, composé d'un enseignant par bâtiment, et chargé de la programmation de ces spectacles. Le Centre scolaire de Villars-Vert et l'Institut St-Joseph ont un représentant au sein de ce groupe de travail et leurs élèves bénéficient également de ces spectacles. Cette organisation tripartite permet de diminuer le coût des spectacles.

5.3.7. COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Inaugurés sous une nouvelle formule en 2008, les cours de français pour migrants se poursuivent. Pour l'année 2012, des six cours proposés, cinq cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied : trois cours en soirée - dont un dédoublé pour les débutants - ont lieu dans une salle de l'école primaire de Villars-Vert (débutant, moyen et avancé). Deux cours réservés aux « mères de famille – femme » sont dispensés, de 13.45 h à 15.45 h, le lundi après-midi (moyen) et le mardi après-midi (débutant). Ceux-ci se déroulent au Centre scolaire de Villars-Vert et dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Les participantes peuvent amener leurs enfants âgés de 2 à 5 ans qui sont gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par Mme Marie-Madeleine Bovet, responsable de l'accueil de Villars-Vert.

En 2012, la Commune a reçu une quatrième subvention cantonale pour ce projet, soutenu dans le cadre de la promotion de l'intégration – Point fort « Langue et formation ». Une centaine d'inscriptions a été enregistrée sur l'ensemble de l'année, les participants s'acquittant de leur finance d'inscription au début de chaque semestre (Fr. 50.-).

5.3.8. COMMISSION SCOLAIRE

Elle a siégé 5 fois et a notamment :

- procédé aux habituelles visites de chaque classe et assisté aux réunions de parents, en application de l'art. 63 de la Loi scolaire ;
- choisi la date du congé d'un demi-jour octroyé aux élèves de la Commune par Mme Marie Garnier, nouvelle Conseillère d'Etat ;
- confirmé les calendriers scolaires 2012/13 et 2013/14 soumis par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ;
- préavisé les changements de taux de certains enseignants, l'engagement de deux nouvelles enseignantes primaires et d'une enseignante d'école enfantine et approuvé la répartition des classes par degré des trois bâtiments scolaires pour la rentrée scolaire 2012/13 ;
- contrôlé les effectifs de chaque bâtiment lors de la rentrée scolaire 2012/13 ;
- rencontré de manière informelle les enseignants lors d'un apéritif en début d'année scolaire ;
- contrôlé et proposé au Conseil communal le budget du matériel et du mobilier scolaire 2013 par l'intermédiaire de son bureau ;
- constitué, par l'intermédiaire de sa Présidente, Mme Caroline Dénervaud, un groupe de travail sur l'éventualité de l'introduction d'un nouvel horaire scolaire 4/2 qui réunit les responsables concernés ;
- pris position sur la consultation lancée par la DICS au sujet du futur concept de la pédagogie spécialisée.

5.3.9. MUTATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Mme Emmanuelle Martinez-Favre (PLR) a remplacé Mme Anne-Claude Scheidegger, démissionnaire, et M. Ian Peiry (PLR) a succédé à Mme Muriel Sansonnens, également démissionnaire.

5.3.10. ELP, CO ET APPRENTIS

60 élèves de la Commune fréquentent les classes enfantines (7) et primaires (53) de la section allemande de l'ELP.

Quant aux élèves fréquentant les CO de Fribourg, ils se répartissent de la manière suivante :

- au CO de Pérolles : 402
- au CO de Jolimont : 9
- au CO de langue allemande : 35

Enfin, 212 jeunes domiciliés à Villars-sur-Glâne sont en cours d'apprentissage.

5.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

5.4.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur de l'Agglomération

Le Plan directeur de l'Agglomération PA2 est en cours d'examen auprès de la Confédération (ARE). Le Conseil d'Etat a donné son approbation le 19 mars 2012 aux conditions suivantes:

Le plan directeur sera adapté afin :

- *d'établir un rapport stratégique complémentaire comprenant textes et cartes liantes, objectifs, mise en œuvre et répartition des tâches;*
- *d'adapter le caractère liant des textes et cartes, conformément au préavis de synthèse de la DAEC.*

Ce document sera mis en consultation auprès des instances compétentes en 2013.

Révision du PAL

Le 17 septembre 2012, le SeCA a établi son préavis de synthèse sur la révision générale de la planification du territoire communal pour les 15 ans à venir (plan d'aménagement approuvé le 13 juillet 1993). De manière générale, le SeCA a souligné la qualité du travail effectué. Il fait siennes les conditions émises par les services et organes consultés dans la mesure où elles sont suivies. S'agissant du secteur "le Croset", un examen préalable complémentaire est demandé afin de répondre aux aspects liés au trafic généré, à la mobilité et à la protection de l'environnement.

Au surplus, le dossier pour l'examen final sera complété entre autres par le programme d'équipement, l'aperçu de l'état de l'équipement et le concept de stationnement adapté.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

La modification du PAD 34-35 est en cours d'établissement.

Pour la modification du PAD Les Dailles Sud, un recours est toujours pendant à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Pour le PAD de la propriété Vorlet, un mandat d'études parallèles avec trois bureaux d'architectes est en cours.

Pour la modification du PAP Platy n°2 et du PAD Platy-Centre II, des négociations avec les opposants ont été menées tout au long de l'année.

Une modification du PAD Planafaye est en cours d'examen auprès des services cantonaux.

Permis de construire

En 2012, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Enquêtes publiques :

- Procédure planification : 4 approbations de plans
- Procédure ordinaire : 38 permis de construire (dont 3 permis pour panneaux solaires et 6 permis pour sondes géothermiques)
- Procédure simplifiée : 53 autorisations (dont 12 autorisations pour panneaux solaires)

Commission d'aménagement

Durant l'année 2012, la commission a siégé 8 fois. Elle a pris connaissance du retour de l'examen préalable de la révision du PAL et a examiné des objets complexes et d'importance pour l'avenir de notre commune. Elle a soumis au Conseil communal des propositions de préavis ou de décisions.

5.4.2 ROUTES, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

Plans directeurs du stationnement et de la modération (PDMS 2005)

Le quartier de Villars-Vert, le chemin des Eaux-Vives, l'impasse de Cormanon et l'impasse de la route du Petit-Moncor ont été mis en zone 30 km/h ainsi que la route du Centre sportif.

La route des Préalpes a fait l'objet de mesures de modération du trafic visant également à modérer localement le régime des 30 km/h, arrêt sur chaussée pour les transports publics et rétrécissements ponctuels.

Liaison Cormanon, Grand-Chênes – Route de la Gruyère

Cette liaison piétonne n'a toujours pas pu être réalisée étant donné les difficultés liées à la procédure foncière en matière de sentier public. Des négociations sont en cours avec les propriétaires des terrains traversés par le cheminement.

AGGLO et Transports publics

La ligne 2 (Les Dailles) n'est, depuis la mise en œuvre du nouvel horaire 2012-2013, plus scindée en deux. La boucle des Biches est abandonnée, ce qui permet de desservir le quartier des Dailles avec une cadence de 7.5 min de 6h00 à 20h00 les jours ouvrables (sauf l'été, cadence de 15 min). La desserte du samedi a aussi été améliorée sur cette ligne avec une cadence de 10 min. entre 9h00 et 16h00.

L'aménagement du terminus de la ligne 5 à la gare de Villars n'a pas été complété car celui-ci dépend de l'acceptation du projet d'Agglomération PA2, tout particulièrement du plan de concept TP.

Deux nouvelles stations en libre service (VLS) ont été planifiées. La première se situe dans le quartier des Dailles, la seconde à la Gare de Villars.

Eclairage public

Le programme d'action visant à réduire la consommation énergétique de l'éclairage est toujours en cours. Ce sont les routes des Préalpes, des Martinets, des Blés d'Or, du Coulat, des Dailles, de Villamont et la semi-autoroute qui ont fait l'objet d'un assainissement cette année.

Commission des Services techniques, environnement, énergie et Agenda 21

Néant

Cité de l'énergie

La commune de Villars-sur-Glâne a reçu officiellement son label « Cité de l'Energie » lors de la journée romande de l'énergie qui s'est déroulée le 26 octobre 2012 à La Chaux-de-Fonds.

En termes de communication, le logo Cité de l'énergie est maintenant intégré avec l'affranchissement de notre courrier. Des articles de sensibilisation sur les problématiques des économies d'énergie ont été insérés dans le bulletin communal.

La souscription du certificat d'achat de courant vert au Groupe E a été reconduite.

Un cadastre solaire au niveau de la commune est en cours d'élaboration. Il est prévu de le mettre à disposition des habitants dans le courant du printemps 2013.

5.5 SERVICES EXTERIEURS

5.5.1 VOIRIE

5.5.1.1 Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Creuse de tombes
- Gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Travaux annexes

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service

Réalisations

- Construction de 2 abris pour les vélos (école de Cormanon et Centre sportif du Platy)
- Entretien courant du réseau routier communal

5.5.1.2 Matériel et véhiculesAchat et remplacement

- Achat PUCH-MERCEDES (remplacement)

5.5.1.3 Entretien routier

Réseau routier communal :

- Routes communales 28'210 m
- Routes privées 2'350 m
- Chemins piétonniers 15'132 m
- Trottoirs communaux 31'693 m

L'entretien hivernal de ce réseau routier, hiver 2011 - 2012 a nécessité l'utilisation de :

Années	2010	2011	2012
Sel	349 t.	242 t.	233 t.
Gravier	10 t.	35 t.	12 t.

5.5.1.4 Gestion des déchets

En 2012, les collectes des déchets ménagers urbains ont été faites par le service de la voirie de la Ville de Fribourg.

Années	2010	2011	2012
Déchets ménagers	1'809 t.	1'837 t.	1'786 t.
Déchets de jardin	1'622 t.	1'581 t.	1'690 t.
Déchets encombrants	264 t.	231 t.	295 t.
Réfrigérateurs/congérateurs	149 pièces	283 pièces	154 pièces
Appareils ménagers	260 pièces	152 pièces	101 pièces
Vieux papiers	830 t.	918 t.	852 t.
Verres usagés	432 t.	434 t.	455 t.
Aluminium et fer blanc	126 t.	122 t.	145 t.
PET	44 t.	39 t.	52 t.
Vieux pneus	7.10 t.	5.32 t.	5 t.
Vieux bois	144 t.	166 t.	173 t.

Taux de couverture : (objectif minimum 70 %)

2007	72.42 %	2009	66.35 %	2011	76.82 %
2008	75.73 %	2010	68.55 %	2012	77.55 %

5.5.2 PARCS ET JARDINS

5.5.2.1 Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Entretien des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Zones végétalisées dans les ouvrages routiers
- Travaux annexes
- Collaboration au service hivernal

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service

5.5.2.2 Réalisations

- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la commune
- Construction de 2 déchetteries de quartier (imp. de Cormanon et entrée forêt Moncor)
- Réaménagement extérieur du bâtiment de Chandolan
- Modification de la fontaine du centre sportif du Platy
- Suppression de la piste de 80 m et fosse de saut à l'école des Rochettes
- Nouvelle clôture du parc aux biches à la Résidence Les Martinets
- Curage à l'étang du Platy

5.5.2.3 Matériel et véhicules

Achat et remplacement

- Chargeuse sur pneus Manutrac Weidemann

5.6 SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ÉNERGIE, CADASTRE

5.6.1 SERVICE DES EAUX

5.6.1.1 Fonctionnement du service

Exploitation du réseau par les SI de Fribourg

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par les Services Industriels de Fribourg a débuté le 1^{er} octobre 2007. Elle s'est poursuivie avec satisfaction en 2012. Les responsables respectifs des deux communes se sont rencontrés à quatre reprises.

Source de Prouvin et de Pont-Neuf

Les fortes pluies de l'automne 2012 ont provoqué une légère dégradation de la qualité des eaux du captage de Pont-Neuf. Ce dernier a dépassé la valeur de tolérance (germes : 140 UFC/ml au lieu de max 100 UFC/ml et E. Coli : 1 au lieu de 0). Une désinfection de l'installation a été réalisée immédiatement.

Conduite de transport et entretien des sources

Afin d'éviter le transit de corps étrangers, les arrivées du captage de Pont-Neuf ont été sécurisées. Les travaux ont été réalisés par les SI de la Ville de Fribourg. La pompe de Pont-Neuf a dû être remplacée. Nous avons profité de l'arrêt du pompage pour remplacer une partie de la tuyauterie ainsi que le démarreur.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel du Service des eaux des SI de la Ville de Fribourg. En 2012, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

5.6.1.2 Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux

L'Assemblée des Délégués se compose de 17 membres, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2012, la première fois le 20 juin pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2011. Quant à la seconde, tenue le 15 novembre 2012, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2013 et approuvé le budget 2013.

L'approvisionnement des communes membres s'est déroulé sans incident notable.

Les ventes d'eau, avec 3'202'250 m³, sont supérieures de 109'581 m³ à celles de 2011. La consommation de Villars-sur-Glâne a été de 1'167'432 m³, soit 22'820 m³ de moins qu'en 2011.

5.6.1.3 Plans directeurs et casier de l'eau potable : PDEP

Le plan directeur de l'eau potable (PDEP, représentation schématique) est complété lors de chaque réparation ou modification de notre réseau. Le PDEP sert notamment au calcul hydrodynamique du réseau, à l'aide d'un logiciel spécifique.

5.6.1.4 Analyses

40 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2012, soit :

- 26 sur le réseau communal
- 14 au départ des sources
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

5.6.1.5 Livraisons d'eau

Sources	2011		2012	
GABG	97'113 m ³	6.14 %	94'974 m ³	5.78 %
Prouvin*	77'722 m ³	4.91 %	124'900 m ³	7.60 %
Farvagny, en Riaux	96'049 m ³	6.07 %	153'012 m ³	9.32 %
Pont-Neuf*	70'199 m ³	4.43 %	49'185 m ³	3.00 %
	<u>341'083 m³</u>	<u>21.55 %</u>	<u>422'071 m³</u>	<u>25.70 %</u>
Consortium	1'241'710 m ³	78.45 %	1'220'280 m ³	74.30 %
TOTAL	<u>1'582'793 m³</u>	<u>100.00 %</u>	<u>1'642'351 m³</u>	<u>100.00 %</u>

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

Livraisons, depuis notre réservoir, pour le compte du Consortium à :

	2011	2012
Matran	39'376 m ³	33'951 m ³
Corminboeuf	19'233 m ³	20'114 m ³
TOTAL	<u>58'609 m³</u>	<u>54'065 m³</u>

La livraison brute en 2012, sans les eaux en transit, s'élève à 1'588'286 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'351 m³.

En 2012, nous avons facturé 1'375'886 m³ aux abonnés. A cela, il convient d'ajouter la consommation des services communaux telle que l'arrosage, les fontaines, le cimetière, l'édilité, les parcs et jardins et le service du feu ainsi que la fourniture d'eau aux chantiers.

La Commune d'Hauterive a soutiré au GRABOZ 33'388 m³ de la production de Pont-Neuf.

5.6.1.6 Etudes et nouvelles réalisations

- Le réseau d'eau / défense incendie du quartier de Villamont a été entièrement renouvelé.
- Suite à des ruptures, le réseau d'eau a été remplacé sur env. 85 m le long de la route de Matran et sur env. 45 m dans le quartier de la Redoute.
- Les travaux d'extension du réseau d'eau à l'impasse de Cormanon sont terminés.
- Au bas de la route des Préalpes, 75 m de conduite Eternit ont été remplacés (1^{ère} étape).
- Le remplacement de 4 anciennes pompes et des tableaux électriques au réservoir de Belle-Croix a débuté en 2012 et s'achèvera en 2013.

5.6.1.7 Travaux d'entretien

- 23 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2012, dont 18 sur le domaine privé et 5 sur le réseau communal.
- 127 compteurs ont été échangés.
- 16 nouveaux compteurs ont été posés.
- Relevé annuel des compteurs.

5.6.2 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran, Avry et partiellement Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention du 8 août 2006.

5.6.2.1 Exploitation

Les comptes d'exploitation de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentent comme suit :

	2011	2012
1. Frais administratifs	CHF 570'771.10	CHF 558'451.65
2. Energie	CHF 115'001.60	CHF 126'345.60
3. Produits chimiques et laboratoire	CHF 90'316.80	CHF 82'783.15
4. Entretien des bâtiments	CHF 1'354.25	CHF 8'935.40
5. Entretien des installations	CHF 341'947.70	CHF 279'185.45
6. Transports	CHF 37'878.95	CHF 37'148.25
7. Elimination des boues	CHF 110'596.05	CHF 110'786.20
8. Achats de matériel	CHF 7'226.80	CHF 14'238.50
9. Cadastre des eaux usées industrielles	CHF 0.00	CHF 11'286.00
10. Produits	CHF - 146'318.03	CHF - 297'400.26
Total des charges = Montant à répartir	<u>CHF 1'128'775.22</u>	<u>CHF 931'759.94</u>

Participation

	2011	2012
Villars-sur-Glâne	80.92 % CHF 913'404.92	80.92 % CHF 753'980.14
Neyruz	7.02 % CHF 79'240.00	7.02 % CHF 65'409.55
Avry-sur-Matran	4.60 % CHF 51'923.65	4.60 % CHF 42'860.95
Matran	7.32 % CHF 82'626.35	7.32 % CHF 68'204.85
Hauterive (FR)	0.14 % CHF 1'580.30	0.14 % CHF 1'304.45
TOTAL	<u>100.00 %</u> CHF 1'128'775.22	<u>100.00 %</u> CHF 931'759.94

5.6.2.2 La STEP en chiffres

	2011	2012
Eaux traitées à la STEP total	m ³ 1'752'725	m ³ 2'313'640
Provenance des communes membres	m ³ 366'885	m ³ 531'040
Pluviométrie	mm 825	mm 1'192
Boues liquides centrifugées	to 6'954	to 7'171
Matières sèches produites	to 266	to 269
Boues brûlées à la SAIDEF	to 819	to 812
Production de gaz	m ³ 296'205	m ³ 290'172
Production d'électricité	KWh 362'157	KWh 346'241

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion s'est réunie deux fois durant l'année 2012. Elle a approuvé les comptes 2011 et le budget 2013.

Etude pour l'agrandissement de la STEP

Les discussions entre la Confédération, le Canton et la Commune ont abouti au gel du projet d'agrandissement de la STEP. Les valeurs de rejet sont conformes aux normes en vigueur et il n'y a, pour l'heure, plus lieu de l'agrandir.

Suite à l'adoption en 2011 de la nouvelle loi cantonale sur les eaux (LCEaux), le Canton a convoqué à deux reprises les Communes de Fribourg, Marly, Posieux et Hauterive pour aborder la question d'une planification régionale de l'épuration des eaux par bassin versant.

5.6.3 COLLECTEURS

5.6.3.1 Etudes et travaux d'assainissement

- Fin des travaux de mise en séparatif des canalisations du quartier de Villars-Vert et remise en état de routes.
- La mise en séparatif du quartier de Villamont a été entièrement réalisée.

5.6.3.2 Etudes PGEE

Le PGEE est régulièrement mis à jour et complété par les services techniques communaux.

5.6.3.3 Curage des collecteurs

Le curage des collecteurs ainsi que les inspections vidéos sont planifiés par secteur et réalisés dans le courant de l'année. Ces informations sont analysées et ensuite transférées sur le Système d'Information du Territoire (SIT).

5.6.4 SERVICE DU FEU

5.6.4.1 Fonctionnement du service

Effectif du Corps des sapeurs-pompiers au 1^{er} janvier 2012 : 73 personnes

Le Corps des sapeurs-pompiers est organisé comme suit :

- | | | |
|------------------------------------|----|---------|
| - Officiers | 10 | membres |
| - Sous-officiers | 19 | membres |
| - Sapeurs | 44 | membres |
| - Porteurs d'appareil respiratoire | 33 | membres |

Au cours de l'année 2012, 7 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 7 l'ont quitté.

5.6.4.2 Interventions

En 2012, notre commune a été épargnée des grands sinistres. Le nombre est resté sous la barre des 70 interventions, ceci malgré un début d'année qui, suite au redoux après les grands froids, nous a valu son lot d'inondations.

- Feux	7
- Hydrocarbures	4
- Inondations / dégâts naturels	26
- Détections automatiques	19
- Fausse alarme	1
- Sauvetages	4
- Services de police	4
- Divers	2

soit un total de 67 sorties, ce qui représente **740.5** heures de travail (en 2011 un total de 81 interventions, pour 1'006.5 heures de travail).

5.6.4.3 Instruction et formation

Pendant l'année, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

- 5 séances d'état-major
- 2 visites tactiques
- 6 cours de cadres
- 16 exercices de la section protection respiratoire
- 6 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 5 exercices du Corps
- 3 exercices avec les CSP de Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot, Police et échelle remorquable
- 1 exercice avec le CR de Fribourg

L'objectif était l'optimisation du travail des tuyaux, introduction de la tactique au niveau des cadres.

Nous avons servi les tuyaux à toutes les sauces. Même si cela à l'air simple, mettre en place rapidement un dispositif d'extinction au 5ème étage n'est pas si aisé que cela. Il ne faut pas avoir les deux pieds dans le même soulier ! Coordination, sécurité, rapidité sont les garants du succès, cela requiert simplement des automatismes. Sur ce point-là, une marge de progression est encore attendue.

A la rentrée cet automne, les porteurs se sont soumis, pour la 4ème année consécutive, au test des 12 minutes, performance qui était jusque-là recommandée, mais qui devient obligatoire depuis cette année. Une alternative de test physique avec un vélo sera également possible.

Lors du dernier exercice du Corps, nous avons fait un petit récapitulatif des thèmes vus durant l'année. Chacun a pu apprécier les points pour lesquels il doit encore travailler.

Notre commune a également accueilli les cours ECAB, tactique de base, échelle remorquable, répétition pour chef d'intervention ainsi que celui des nouveaux incorporés SP. Les infrastructures mises à disposition ont été appréciées par les chefs de classe et les participants.

En 2012, l'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet, représente pour notre CSP plus de 2'639 heures.

5.6.4.4 Equipement

Le remplacement des appareils de protection respiratoire, planifié sur 8 ans, a débuté. Notre parc de véhicule s'est enrichi d'une voiture pour le chef d'intervention. Petite de par sa taille, mais redoutablement efficace, elle permet au chef d'intervention d'être rapidement sur place avec tous les moyens nécessaires aux premières mesures.

5.6.4.5 Prévention

- Une journée « portes ouvertes » le 2 juin a permis à la population de découvrir l'organisation et les moyens du service du feu.
- Visites d'entreprises et de sites sensibles, soit avec les officiers, soit avec le secrétaire de la Commission du feu et les instances.
- Comme chaque année, exercice d'évacuation des écoles à la rentrée.
- Instruction feu et sécurité aux enfants et à diverses entreprises.
- Présence du service du feu à diverses présentations, prestations et déroulements dans la commune et à l'extérieur.
- Une vision des parkings souterrains avec l'établissement d'un plan d'intervention a été effectuée pour la zone Centre.

5.6.4.6 Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie 1 fois en 2012. Elle a approuvé le budget 2013 et préavisé favorablement les nominations des officiers à un grade supérieur.

5.6.5 ENERGIE

5.6.5.1 Gaz naturel (Frigaz S.A.)

L'approvisionnement en gaz naturel s'est effectué normalement durant l'année 2012. La consommation journalière maximale a été atteinte le 8 février avec 5.42 millions de kWh (2011 : 4.22 millions de kWh le 25 janvier).

Aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

Les ventes d'énergie, avec 888.3 millions de kWh (834.0), ont été supérieures de 54.3 millions de kWh (+ 6.5 %) à celles de 2011.

Les ventes se répartissent de la manière suivante :

	2012	2011
	kWh	kWh
Processus	439.1	443.5
Chauffages	427.8	371.8
Cuissons et divers	18.3	15.7
GNC (Gaz Naturel Carburant)	1.1	1.1
Electricité et chaleur	2.0	1.9
	<hr/>	<hr/>
Total	888.3	834.0

Sur le plan géographique, les ventes de gaz (hors GNC et Electricité/chaleur) se répartissent à raison de 249.8 (223.0) millions de kWh en ville de Fribourg, 258.0 (243.0) millions de kWh dans les communes de l'Agglomération et de 377.4 (363.5) millions de kWh dans la Broye, la Glâne, le Lac et la Gruyère.

Le réseau a continué de se développer notamment dans le Lac, la Broye et la Glâne et dans l'Agglomération fribourgeoise. Les autres principaux investissements sont en relation avec la STEP biogaz des Neigles, à Fribourg, les stations GNC de Bulle et Payerne ainsi que de nouveaux postes de détente.

Le réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 8'700 m alors que 500 m ont été remplacés, notamment, suite au chantier du Pont de la Poya. La pose de nouveaux tuyaux au 31.12.2012 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (347), en Sarine, (504) en Gruyère (1'908), dans le Lac (3'269) dans la Glâne (2'871), dans la Broye (270) et en Singine (36).

Le réseau de distribution basse pression s'est étendu de 9'600 m alors que 1'200 m ont été remplacés, notamment, suite au chantier du pont de la Poya ainsi que du renouvellement du réseau en ville de Fribourg. La pose de nouveaux tuyaux au 31.12.2012 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (2'495), en Sarine (640) en Gruyère (1'149), dans la Broye (3'726), dans la Glâne (1'500), dans le Lac (1'025), en Veveyse (62) et en Singine (194).

Le réseau de Frigaz totalise 421.0 km (402.7) à fin 2012, dont 183.4 km (174.7) de conduites moyenne pression et 237.6 km (228) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2012 a été de 18.3 km (26.3), soit une augmentation de 4.5 % (7).

5.6.5.2 Nouvelles installations de chauffage

Il a été délivré :

- 5 permis pour l'installation d'un chauffage à gaz
- 0 permis pour l'installation d'un chauffage à mazout
- 0 permis pour l'installation d'un chauffage à pellets
- 6 permis pour l'installation de sondes géothermiques
- 10 permis pour l'installation de panneaux solaires
- 3 permis pour l'installation de PAC air-eau
- 1 permis pour l'installation d'un CAD

5.6.6 CADASTRE

5.6.6.1 Cadastre administratif – gestion du patrimoine

Un relevé de la couverture du sol a été réalisé en 2012. Ces éléments ont été reportés sur le cadastre communal.

5.7 AFFAIRES SOCIALES

5.7.1 SERVICE SOCIAL

Evolution générale

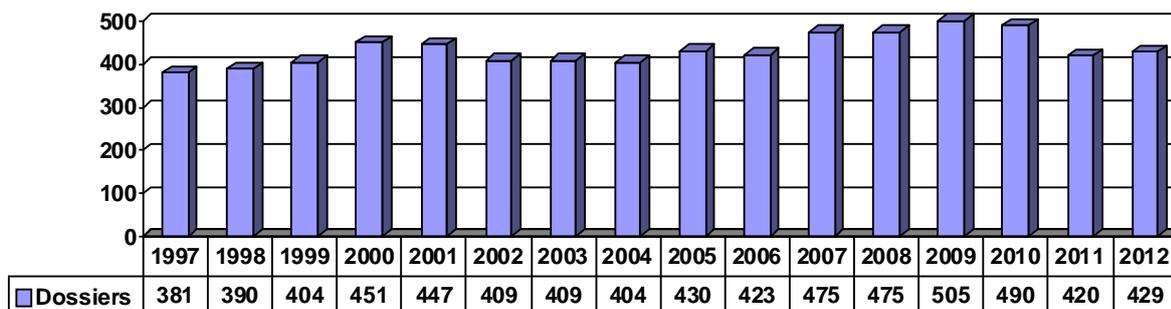
La tendance de ces dernières années avec des dossiers où l'aspect juridique et le contrôle social prédominent se confirme mais ne doit pas faire oublier que cela reste une minorité par rapport aux situations précaires que le service social doit traiter.

Le report de charge du chômage, annoncé l'an passé, se confirme également et on peut même ajouter que l'AI renforce cette tendance.

Pour le reste, les différentes rubriques ci-après donneront de plus amples renseignements.

STATISTIQUES

Nombre de dossiers



En 2012, 155 nouveaux dossiers ont été ouverts (127 en 2011), dont 43 rouverts (21 en 2011) et 146 archivés (197 en 2011).

277 dossiers (264 en 2011) bénéficient d'une aide financière, ce qui constitue 64% des dossiers (en augmentation, en 2008 par exemple les dossiers d'aide financière ne constituaient que 50% de nos situations) alors que les dossiers relatifs à des conseils sont au nombre de 152 (156 en 2011).

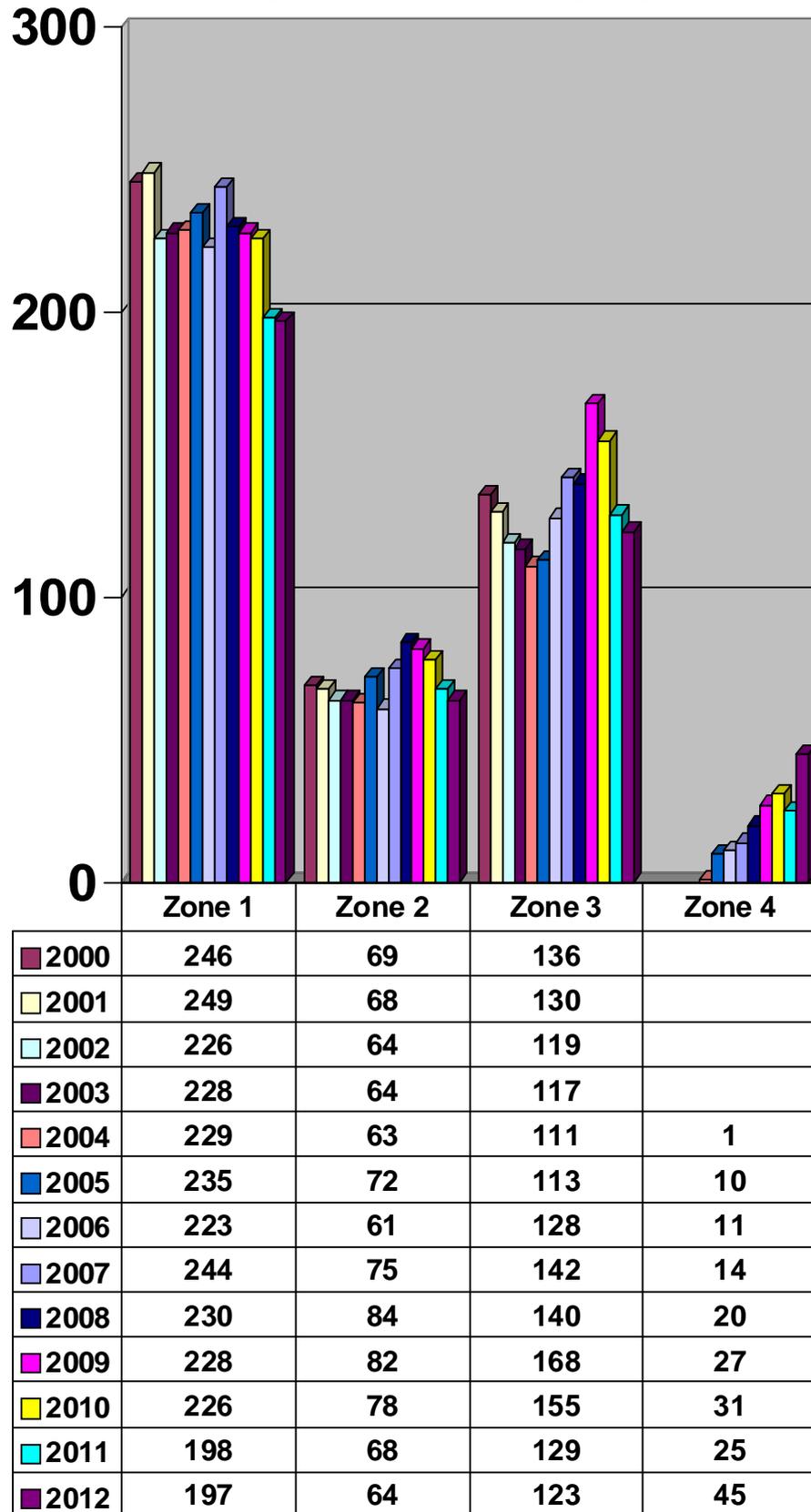
La répartition des dossiers selon l'origine reste stable et ne varie pas beaucoup par rapport à ces dernières années.

Quant à la répartition par quartiers, on observe une augmentation notable des dossiers dans la zone 4, soit une augmentation de 25 à 45 dossiers à Cormanon-Est.

Répartition des dossiers par origines

Année	Suisse	Turquie	Portugal	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Ex- Yougoslavie
1997	38.5%	10.5%	11.5%	6.%	5.%	8.5%	6.5%	5.%
1998	44%	12.5%	8.75%	5.25%	6.75%	6.75%	5.75%	6%
1999	42%	12.6%	7.9%	9.1%	4.2%	5.6%	7.2%	8.4%
2000	41.7%	11%	9.1%	8.2%	3.6%	7.3%	6.4%	9.1%
2001	42.05%	10.05%	8.75%	8.50%	4.7%	5.6%	6.4%	9.6%
2002	42%	12%	11%	12%	1%	8%	7%	5%
2003	42%	11%	7%	8%	8%	12%	7%	3%
2004	49%	11%	6%	9%	4%	10%	7%	3%
2005	51%	8%	8%	10%	4%	9%	7%	3%
2006	50%	8%	7%	12%	4%	6%	6%	7%
2007	50%	8%	9%	11%	3%	6%	6%	7%
2008	48%	8%	12%	9%	4%	6%	7%	6%
2009	48%	6%	14%	10%	5%	5%	5%	7%
2010	47%	6%	15%	9%	4%	7%	4%	8%
2011	42%	8%	15%	12%	4%	7%	4%	8%
2012	44%	7%	16%	12%	3%	7%	4%	7%

Répartition des dossiers par quartiers



Zone 1	Villars-Vert — Bel-Air — Redoute
Zone 2	Platy — Rte de la Glâne — Daillettes
Zone 3	Dailles — Moncor — Village
Zone 4	Cormanon-Est

Commission sociale

En 2012, la Commission sociale s'est réunie à 4 reprises.

L'augmentation des procédures juridiques a amené durant cette année à intégrer la juriste comme membre permanente de la Commission.

En outre, après maintes postulations, une juriste a été engagée à 50% dès novembre pour gérer les dossiers de la Commission et épauler le service pour tout ce qui touche « au droit » dans les dossiers du service.

5.7.2 SERVICE DE PUERICULTURE

Durant l'année 2012, le service a offert les prestations suivantes :

- Visite des mamans dans les maternités chaque semaine
- Consultations téléphoniques durant 4 jours/semaine
- Consultations dans notre Centre à la Rue de Romont
- Consultations dans nos antennes au Schönberg, à Givisiez/Granges-Paccot, Marly et Villars-sur-Glâne.
- Consultations à domicile selon les situations (sur demande d'un/e professionnel-le ou selon nos critères d'indications clairement établis)
- Consultations sur rendez-vous (1x/mois)
- Consultations à la Fondation pour la femme et l'enfant, foyer Aux Etangs
- Consultations à l'ORS, foyer Les Remparts
- Consultations à l'association le Bosquet, secteur socio-éducatif
- Collaboration avec les divers professionnels de la petite enfance ;
- Informations sur les différents services d'aide à la petite enfance ;
- Organisation et mise en place de cours et conférences à thème (information, sensibilisation)

	2009	2010	2011	2012
Nombre d'enfants suivis	637	604	607	642
Nombre de naissances *	669	696	731	719
Nombre de consultations dans nos centres	1927	1512	1616	2233
Consultations à domicile	644	416	432	256
Consultations en présence du pédopsychiatre	52	26	35	28
Consultations téléphoniques	969	853	767	423

* il s'agit du nombre de naissances communiqué par les communes.

	2009	2010	2011	2012
Répartition des consultations par commune/quartier				
Fribourg-Ville	1'237	986	1099	1497
Schönberg	185	107	112	180
Villars-sur-Glâne	137	119	94	100
Marly	153	127	134	130
Givisiez/Granges-Paccot	175	152	163	131
Le Bosquet (mandat particulier)		56	76	61
Foyer les Remparts (mandat particulier)		73	66	92
Les Etangs (mandat particulier)		48	38	42

5.7.3 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Fin 2012, 198 enfants de notre commune bénéficiaient d'un placement en crèche et 57 ont été placés chez des assistantes parentales. Cela nous a demandé une gestion stricte des places, avec pour conséquence, une limitation du nombre de libres passages des enfants de Fribourg chez nous.

Les institutions subventionnées n'ont pas changé par rapport à 2011. Il s'agit des :

Crèches :

- Arc-en-Ciel
- Les Dauphins

Ecoles maternelles :

- Le Coffret magique
- Scou-Bi-Doux

L'accueil familial de jour

ainsi que, par convention spéciale ou individuelle :

- Cap Canaille, à Villars-sur-Glâne
- Le Bosquet, à Givisiez

5.7.4. ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (AES)

Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants.

Pour les enfants de 1ère enfantine, l'accueil a lieu dans les écoles maternelles du Coffret magique, de Scou-Bi-Doux et à la crèche Les Dauphins. Ce ne sont pas moins de 65 petits enfants qui y furent accueillis en 2012.

Aux Rochettes, 62 élèves de la 2ème enfantine à la 6ème primaire sont inscrits pour les accueils des matins et des après-midi, alors qu'ils sont 75 pour le repas de midi au Foyer des Préalpes.

A Cormanon, 64 élèves de la 2ème enfantine à la 6ème primaire sont inscrits pour les accueils des matins et des après-midi et 83 participent au repas de midi à la Résidence des Martinets.

A Villars-Vert, il n'y a pas eu suffisamment d'inscriptions pour ouvrir un accueil. Cependant, nous avons trouvé une solution avec la crèche Les Dauphins pour recevoir quatre enfants de 1ère enfantine lors des demi-jours de congé et des repas.

En outre, pour la première fois durant l'été 2012, un accueil fut proposé pour deux semaines, du 9 au 20 juillet. Les enfants des classes enfantines ont été accueillis une semaine au Coffret magique, qui était ouvert les 5 jours, et la semaine suivante à Scou-Bi-Doux, les lundi, mardi et jeudi. On compta une moyenne d'environ 7,6 enfants par jour d'ouverture, soit 20 enfants représentant un total de 61 jours. Pour les enfants de l'école primaire, l'accueil fut organisé à Cormanon. La 1ère semaine, il eut lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi, alors que la 2ème semaine il n'ouvrit que le lundi et le mardi. On compta une moyenne d'environ 7 enfants par jour d'ouverture, soit 14 enfants représentant un total de 43 jours. L'expérience fut tellement satisfaisante, grâce aux animatrices qui proposèrent toute une gamme d'activités et d'excursions, qu'il est d'ores et déjà décidé de la répéter en 2013.

5.7.5 LA LUDOTHEQUE

En 2012, la ludothèque a prêté 1'893 jeux et jouets et vendu 65 abonnements dont :

Abonnements à Fr. 30.– :	11
Abonnements à Fr. 40.– :	35
Abonnements à Fr. 45.– :	13
Abonnements à Fr. 50.– :	6

5 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Fonctionnement

En 2012, 954 heures ont été effectuées. Elles se répartissent de la manière suivante :

800 h.	heures d'ouverture	
154 h.	activités bénévoles dont :	– 10 h achats de jeux
		– 48 h mise en route des jeux
		– 12 h mise à jour fichiers informatiques
		– 20 h comptabilité
		– 16 h séances
		– 2 h réparations diverses
		– 33 h inventaire
		– 8 h aménagement ludothèque
		– 5 h remplacement informatique

5.7.6 SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires prodigués à la Clinique dentaire scolaire ont été subventionnés à raison de Fr. 31'012.70, les soins prodigués par les dentistes privés à raison de Fr. 581.25.

5.7.7 CAISSE MALADIE – DEMANDES D'AIDE FINANCIERE

En 2012, 469 personnes résidant à Villars-sur-Glâne ont introduit une nouvelle demande auprès de la Caisse cantonale de compensation afin d'obtenir une aide financière pour la caisse maladie.

Dès le 01.01.2012, c'est la Caisse cantonale de compensation qui se charge directement du paiement des frais, primes et participations arriérés auprès des caisses maladie.

5.7.8 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS ET A L'AI

Durant cette année, 451 personnes ont bénéficié d'une prestation complémentaire. 261 demandes de remboursement de frais de maladie et 118 dossiers ont été traités et transmis à la Caisse de compensation, soit 60 nouvelles demandes de prestations complémentaires (37 à l'AVS et 23 à l'AI) et 58 révisions de prestations complémentaires (26 à l'AVS et 32 à l'AI).

5.7.9 FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE (FASDS)

(Entre parenthèses : Variation par rapport à 2011)

Statistiques aide, soins et ergothérapie à domicile pour l'année 2012

- Total des bénéficiaires : 200 (-1) habitants de la commune
- Nombre d'heures de prestations LAMal (soins infirmiers et traitements d'ergothérapie) : 6'444 (-99), dont 77 (-1) heures d'ergothérapie.
- Nombre d'heures de prestations non LAMal (aide à domicile) : 2'213 (-80) heures
- Total des heures pour l'année 2012 : 8'657 (-179) heures de prestations au domicile des patients. Les heures liées au traitement des dossiers, au travail en réseau et avec l'entourage de la personne, les autres intervenants médico-sociaux, les assistants sociaux, les bénévoles, les assureurs, les médecins et les hôpitaux ne sont pas comptées.

Statistiques indemnités forfaitaires année 2012

Total des bénéficiaires : 27 (-12) habitants de la commune, au total 7'480 (-3'355) journées indemnisées.

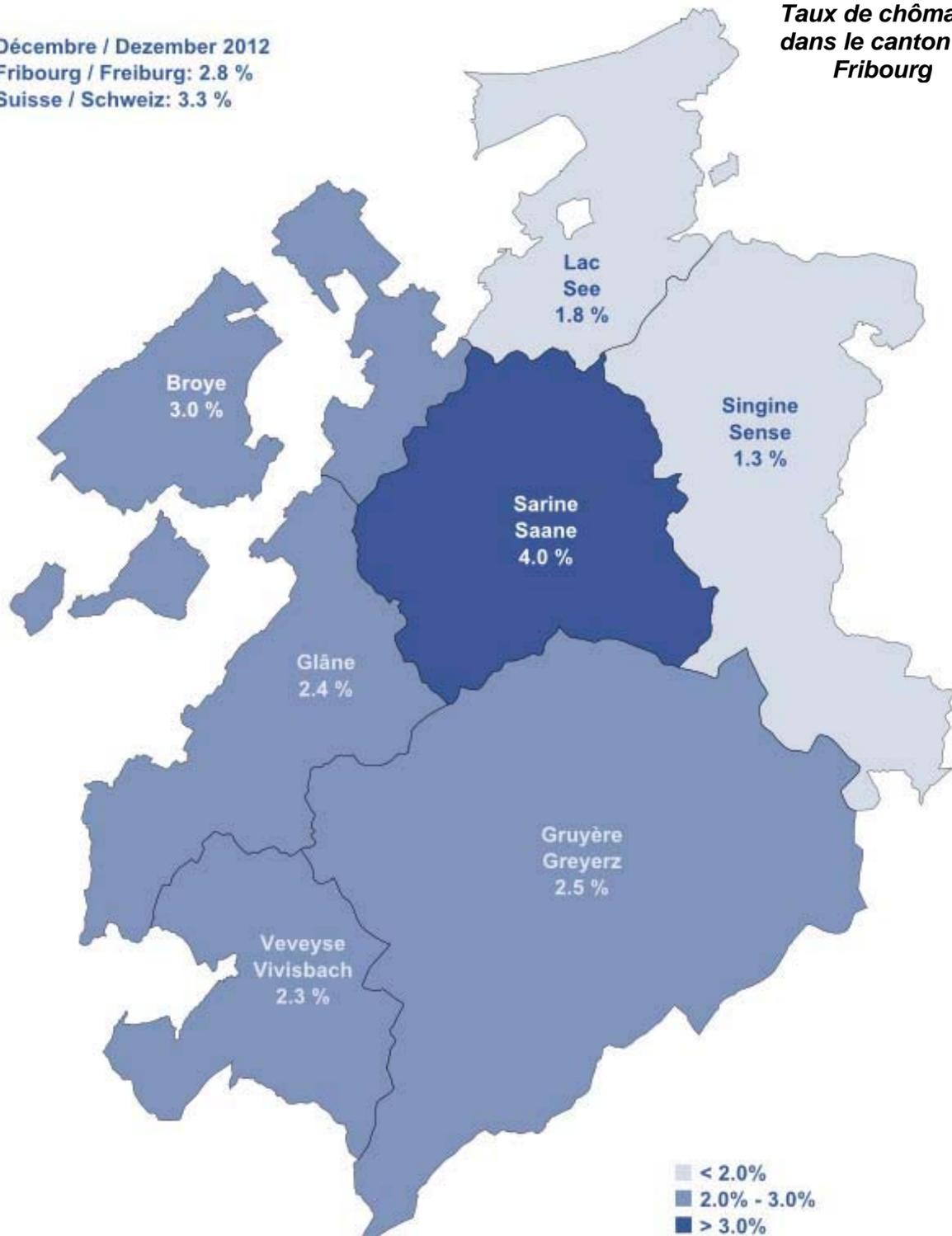
5.7.10 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Situation du chômage dans la commune

Notre commune reste, avec Fribourg et Marly, une zone sinistrée par rapport au reste du canton. En effet, nos 500 personnes à la recherche d'un emploi représentent plus de 2 fois la moyenne de la Sarine (4%) et 3.5 fois la moyenne de la Gruyère (2.5%) et 7 fois la moyenne de la Singine (1.3%). Ces chiffres sont constants ces dernières années et le tournus des inscriptions et des désinscriptions ne les fait que très peu varier. (voir tableau ci-dessous du SPE, infobulletin décembre 2012).

Décembre / Dezember 2012
 Fribourg / Freiburg: 2.8 %
 Suisse / Schweiz: 3.3 %

**Taux de chômage
 dans le canton de
 Fribourg**



A l'heure où l'on parle de fusion, il faut savoir que sur les 7'500 demandeurs d'emploi que compte le canton, pratiquement 3'000 habitent soit Fribourg, soit Villars-sur-Glâne, soit Marly.

Notre office communal du travail est le dernier (avec Fribourg) à permettre aux chômeurs de s'inscrire directement à la commune. Cette proximité est nécessaire et très utile quant à la prise en charge rapide d'éventuels problèmes sociaux de ces personnes.

Insertion professionnelle

L'office communal du travail participe activement à l'insertion professionnelle ou à la réinsertion professionnelle en collaborant étroitement avec le service social qui lui envoie les gens arrivés en fin de droit ou qui ont un problème quelconque lié au chômage.

Les démarches d'insertion se font principalement par le biais de contrats de travail temporaire fournis par la commune ou les institutions qui y sont attachées.

Convention RITEC

En outre, l'office communal du travail collabore avec l'association RITEC qui offre des places de travail selon une convention établie depuis 2011. Cela permet de mieux cibler les places offertes afin que les gens travaillent dans un domaine proche de leurs compétences et favorise leur retour dans l'économie.

5.7.11 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2012, 175 demandes, dont 154 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 100 concernent des familles, 41 des familles monoparentales et 13 des rentiers AVS/AI. Ainsi, Fr. 253'581.– ont été attribués.

5.7.12 PERSONNES AGEES

En 2012, 19 personnes de notre commune ont fêté leur nonantième anniversaire et ont été reçues par la paroisse et par la commune lors d'un goûter aux Martinets. En outre, nous avons eu le plaisir de fêter Mme Marie-Louise Bosson qui est entrée dans sa 100^{ème} année.

Aux Martinets enfin, le processus d'agrandissement s'est poursuivi par un concours d'architecte portant sur la suppression des 8 chambres à deux lits et sur la création de 12 nouvelles chambres avec locaux communs, ainsi qu'une salle indépendante. 16 concurrents ont participé au concours. Le jury a choisi le projet « Liliane » réalisé par l'atelier MJ2B Architekten AG à Morat.

5.7.13 ANIMATION

Villars Animation... c'est quoi ?

Il s'agit d'une équipe d'animateurs socioculturels ainsi que d'une travailleuse sociale de rue qui sont, tout au long de l'année, à l'écoute des enfants et des jeunes de la Commune de Villars-sur-Glâne.

À travers différentes activités sportives, culturelles, sociales ou tout simplement ludiques, cette équipe s'efforce de leur offrir des lieux d'expression. Les objectifs d'une telle structure sont multiples : échanges, projets divers, prévention des risques,... bref, créer des espaces où les enfants et les jeunes s'y sentent bien et en sécurité.

Deux centres sont présents dans la Commune, un au Platy, l'autre à Villars-Vert.

L'animation touche environ 1000 jeunes entre 7 et 25 ans durant une année à travers nos animations, les camps et autres manifestations.

L'animation c'est une équipe, un réseau, avec :

- deux responsables d'animation socioculturelle à mi-temps,
- un animateur socioculturel à 40 %
- une travailleuse sociale de rue à 80 %
- un apprenti socio-éducatif

Pour renforcer sa démarche et aller plus loin dans ses apports, elle fait également appel à des professionnels tels que musiciens, professeurs de sport, de danse, acteurs, rappeurs, graffeurs, conteurs,... Elle travaille aussi avec des auxiliaires. Elle responsabilise et valorise les compétences de jeunes, anciens usagers, qu'elle engage en tant que moniteurs. Elle donne aussi la possibilité à des stagiaires de se plonger dans le monde de l'animation.

Pour les 7 – 12 ans:

- Chaque mercredi après-midi, des animations à Villars-Vert et au Platy (entre 20 et 40 enfants).
- Durant les vacances scolaires, des animations spécifiques, des ateliers, des semaines à thème, des sorties, des camps.
- Des activités sur des samedis.
- Des mercredis jeux aux Dailles, de 16h30 à 17h30, sur la Place des Platanes. Lorsque le temps le permet, l'Animation est présente pour offrir une heure de jeux aux enfants. L'occasion d'être encore plus présente dans cette partie de la Commune.

Pour les 10 – 14 ans:

- Accueil après l'école les vendredis simultanément au Platy et à Villars-Vert, plus de 70 jeunes lors de chaque soirée.
- Des ateliers : 4 cours de danse hip-hop, un atelier rap jusqu'à fin mai, du futsal et du sport par équipes aux Rochettes, environ 80 jeunes touchés par semaine.
- Ouverture « spécial filles », un endroit et un moment privilégiés où les filles peuvent s'exprimer, ce qui leur permet de prendre leur place. 15 à 20 filles à chaque fois.
- Des cours d'autodéfense sur une durée de trois mois de janvier à fin mars 2012.
- Ouverture d'un « spécial garçons ». Sur demande des garçons eux-mêmes, se retrouver, parler de thèmes importants et spécifiques aux garçons. Prévention par rapport par à la pornographie, à la violence etc... 15 à 20 jeunes à chaque fois.
- Des samedis (sorties, ateliers divers...).

Durant les vacances, l'animation a organisé :

- A carnaval, une semaine d'activités pour les enfants, dont la participation aux deux cortèges des enfants en Basse-Ville, dimanche avec les ados, et mardi avec les plus jeunes en collaboration avec le Centre jeunesse de Marly. Une centaine d'enfants a participé à ces activités. Un camp de neige à la Luy, près de Saxon. Pour certains, l'occasion de se familiariser avec les sports d'hiver et de sortir de leur quartier.
- A Pâques, un atelier de décoration des œufs de Pâques, beaucoup d'enfants et d'adultes, plus d'une soixantaine de personnes. Chasse aux œufs à la forêt de Belle-Croix le jour suivant. La deuxième semaine de vacances de Pâques, du 16 au 20 avril, plus de 80 enfants ont participé à 11 ateliers différents.
- En juillet, différentes activités réparties sur une semaine qui ont touché plus de 100 enfants.
- En juillet, un camp « Dolce Farniente » pour ados au Tessin.
- En août, un camp pour les 8-12 ans à Bellegarde.
- En automne, une semaine d'ateliers divers (cuisine-sensibilisation à l'alimentation, atelier photo-vidéo, beat-box) qui ont réuni une cinquantaine d'enfants.

Pour les 13 – 18 ans, diverses activités ont été programmées :

- Des après-midi et des soirées d'accueil avec films, ping-pong, musique, foot-foot, jeux, billard (entre 20 et 60 ados les vendredis soir)
- Des projets de jeunes encadrés par les animateurs : projet cinéma open-air
- Des fêtes : anniversaires, boums, selon la demande des jeunes (entre 30 et 130 jeunes)
- Des sorties
- Projet bus-rue (en collaboration avec le travail social de rue)

Prêt des locaux

Les locaux à Villars-Vert et au Platy sont intensivement utilisés.

Les locaux de l'animation du Platy sont aussi prêtés ou loués pour diverses activités destinées aux jeunes de Villars-sur-Glâne.

Les fêtes, soupers de classe et anniversaires pour ados se déroulent en présence d'un(e) animateur (trice), les autres activités en présence d'une personne adulte responsable.

La grande salle de Villars-vert est prêtée pour les cours de français pour les migrants, pour les réunions de l'association de quartier de Villars-Vert et pour des jeunes qui nous font une demande pour une activité spécifique.

Collaboration et animations communautaires

Les animations ne se concentrent pas uniquement sur les enfants ou adolescents, mais elles intègrent tous les habitants de la commune et parfois même de Fribourg.

- La fête de quartier de Villars-Vert.
- Le vide-grenier et concerts en septembre sur la place minérale de la commune, en collaboration avec le service culturel de la commune.
- Chasse aux œufs dans la forêt de Belle-Croix.
- Participation à la fête de la Saint Nicolas organisée par l'association de quartier de Villars-Vert.
- Lors de la fête de la Saint-Jean, parcours conté dans la forêt de Belle-Croix en collaboration avec Contemuse, association des conteurs et conteuses fribourgeois-e-s.
- Lors de la journée nationale contre le racisme, lâcher de ballons, en collaboration avec les autres centres de loisirs fribourgeois.
- « Noël dans votre quartier » : 3 samedis à faire des bougies ensemble, petits et grands dans différents quartiers (Platy, Villars-Vert, Moncor) pour aller à la rencontre des habitant-e-s. Un samedi différent avec la venue de Ex-Machina Littera, Nous avons rencontré une centaine de personnes durant ces activités.

Le service de l'animation a également une ouverture sur les autres centres de loisirs et les organisations diverses qui œuvrent avec des jeunes. Dans ce sens, il travaille en réseau et participe à diverses commissions: Commission jeunesse, Plateforme romande de l'animation, Association fribourgeoise des animateurs socioculturels (AFASC), etc. Un des membres de l'équipe fait d'ailleurs partie du comité de l'AFASC. C'est l'occasion d'échanger avec des pairs et de mettre sur pied de nouveaux projets.

Finalement, l'Animation c'est aussi un lieu de formation pour l'apprenti, les stagiaires et les jeunes accueillis durant l'année.

C'est également une équipe qui se forme: Journée GREA, AFASC, promotion de la politique de la jeunesse en Europe, supervisions.

5.7.14 TRAVAIL SOCIAL DE RUE

LE TRAVAIL SOCIAL DE RUE - INTRODUCTION

Le travail social de rue vise à assurer une intervention sociale auprès des jeunes, âgés prioritairement de 15 à 25 ans, en allant à leur rencontre dans leur milieu de vie et en s'immergeant dans celui-ci.

Le travail social de rue a différents objectifs, tels que : intégration, insertion sociale et professionnelle, prévention, promotion de la santé, lutte contre l'exclusion, réduction des risques, renforcement des liens sociaux. Il s'agit d'une action émancipatrice incluant la participation active du public cible et visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes par la conscientisation et la responsabilisation de celles-ci. Ces actions professionnelles prennent en compte l'environnement familial, social, culturel, économique et politique. Le terrain d'intervention du travail social de rue à Villars-sur-Glâne englobe tous les quartiers de la Commune et s'étend également au Grand-Fribourg.

LA RUE ET LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS

Les permanences de rue permettent la création de liens de confiance entre les jeunes et la travailleuse sociale de rue. Ces moments de rencontre offrent aux jeunes la possibilité de poser des questions, de demander des conseils, de partager des difficultés et d'être orienté-e-s vers les services spécialisés si nécessaire. C'est également l'occasion pour certains de demander un accompagnement socio-éducatif individuel ou de solliciter un accompagnement de projet.

La travailleuse sociale de rue peut également être sollicitée en qualité de médiatrice. En 2012, suite à la demande de l'école spécialisée de Villars-Vert, elle a notamment proposé une médiation afin de trouver une solution à une situation problématique avec des jeunes occupant le préau de l'école. Cette médiation, organisée par l'école spécialisée, a pris la forme d'un apéritif, forme qui a été choisie pour son côté informel et plus détendu. Lors de celui-ci, une dizaine de jeunes, accompagnés de la travailleuse sociale de rue, sont venus rencontrer la direction de l'école. Les deux parties ont pu échanger leurs besoins quant à leur cohabitation ainsi qu'à leur usage respectif du lieu. Ainsi, par la rencontre et la discussion, le dialogue a pu être rétabli et une solution convenant aux deux parties a pu être dégagée de cette médiation.

RÉSEAU PROFESSIONNEL

Le travail en réseau est primordial afin de permettre à la personne de résoudre une situation problématique ou d'atteindre son objectif, que ce soit en matière d'insertion professionnelle, d'insertion sociale, de santé, de droit, etc. Ainsi, pendant l'année 2012, la travailleuse sociale de rue a développé des partenariats avec, entre autres, les acteurs suivants :

- Association REPER – secteur Rue et Réalisations et secteur Information et Projet
- Fondation Le Tremplin Centre Empreinte
- Réseau Fribourgeois de Santé Mentale - Hôpital psychiatrique de Marsens
- Caritas
- Services Sociaux de Villars-sur-Glâne, de Fribourg et environs
- CCSI – Centre de Contact Suisse Immigré-e-s – SOS Racisme
- Banc Public – Centre d'accueil de jour
- La Tuile
- Fribap – Réseau d'entreprises formatrices
- Police Intercommunale de Villars-sur-Glâne
- Police de Proximité, Quartier Villars-sur-Glâne
- etc.

Au niveau romand, la travailleuse sociale de rue participe également aux rencontres de la plateforme des TSHM (travailleurs sociaux hors murs) romands du GREA (Groupement Romand d'Etudes des Addictions) et à l'Espace TSHM Femmes qui traite de la question du genre.

Au niveau cantonal, la travailleuse sociale de rue fait également partie du groupe des TSHM fribourgeois, associant les travailleurs sociaux de rue de l'Association REPER et l'écouteuse de rue de l'église catholique de Fribourg.

THÉMATIQUES ET PROBLÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Le travail social de rue est une intervention professionnelle traitant de nombreuses et diverses problématiques. Voici une liste, non exhaustive, des thématiques et problématiques abordées lors des permanences de rue et des accompagnements individuels :

- Santé psychique et physique
(*p.ex. : avortement, grossesse, deuil, suicide, réduction des risques liés à la consommation de stupéfiants, etc.*)
- Relations interpersonnelles
(*p.ex. : famille, couple, amitié, etc.*)
- Démarches administratives
(*p.ex. : accompagnement, orientation concernant des questions liées au permis de séjour, à l'aide sociale, au service des tutelles et curatelles, aux impôts, aux poursuites, etc.*)
- Hébergement
(*p.ex. : recherche d'hébergement d'urgence, etc.*)
- Emploi et Formation
(*Orientation et soutien à la réinsertion professionnelle, Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, etc.*)
- Addiction
(*p.ex. : Conscientisation, Soutien lors de la décision de sevrage, Orientation vers le réseau compétent, etc.*)
- Violences
- Justice

VISIBILITÉ – LE PROJET BUS

En 2012, la travailleuse sociale de rue a développé le « Projet BUS ». Afin d'améliorer sa visibilité et faciliter la rencontre avec les habitants de la Commune, la travailleuse sociale de rue, accompagnée de l'apprenti ASE ou d'un-e animateur-trice socioculturel-le de Villars Animation, s'est rendue les jeudis, de 17h à 19h dans le quartier des Dailles, à la rue des Platanes, avec le bus de l'animation socioculturelle. C'est autour d'un verre de sirop ou d'une tasse de thé que les enfants, les jeunes et les adultes du quartier ont pu rencontrer et discuter avec la travailleuse sociale de rue.

ACTION COMMUNAUTAIRE

Depuis de nombreuses années, la travailleuse sociale de rue apporte son soutien à l'Association de quartier de Villars-Vert, notamment lors de l'organisation de la fête du quartier.

Lors de cette fête en 2012, les animateurs socioculturels et la travailleuse sociale de rue ont organisé une action de prévention sur le thème de la consommation d'alcool. Sous la forme d'un jeu, cette action avait pour but d'aborder ce thème par des questions incitant à la réflexion et au débat auprès des jeunes de 14 à 18 ans. L'équipe a pu compter sur le soutien et la collaboration du secteur *Information et Projets* et la *PREFO* de l'Association REPER dans la préparation et la réalisation de ce projet de prévention. Deux jeunes femmes du programme « Be my angel » ont notamment été mobilisées par le secteur *Information et Projets* de l'Association REPER lors de cette journée afin de soutenir l'équipe de Villars Animation. Le stand de prévention a reçu la visite de nombreux jeunes et a suscité leur intérêt et leur curiosité.

ACTION COLLECTIVE - COACHING DE PROJETS

L'année 2012 a également été marquée par le coaching de 3 projets collectifs différents: les projets « Skatepark », « Open Air » et « Espace de remise en forme extérieure ».

Lors d'accompagnement de projets, la travailleuse sociale de rue a pour but de coacher les jeunes et de les soutenir dans leurs démarches. Par ses interventions, elle a pour objectif de créer ou recréer un lien entre les jeunes accompagnés, l'administration communale et le Conseil communal.

Au terme de plus d'un an de travail par un groupe de jeunes, âgés de 11 à 15 ans, le projet « Skatepark » a abouti à un dossier complet, remis au Conseil communal. Le projet « Espace de remise en forme extérieure » a également fait l'objet d'une demande aux autorités communales. Cependant, après un début très prometteur, le projet « Open Air » a été abandonné par les jeunes qui se sont essouffés devant l'ampleur de l'organisation que demande un tel projet.

IN FINE

Il est important de noter que les interventions directes avec les jeunes (les permanences de rue, les accompagnements individuels, les accompagnements de projets, les accompagnements communautaires, les permanences d'accueil et autres animations à Villars Animation) occupent une part importante du travail social de rue à Villars-sur-Glâne. Les interventions directes avec les jeunes représentent 60% du temps de travail.

En 2012, la travailleuse sociale de rue a également constaté que l'âge des jeunes rencontrés et sollicitant son intervention avait baissé. Jusqu'à présent, le public cible faisait partie de la classe d'âge de « 15 – 25 ans ». Afin de tenir compte de cette évolution, un nouveau cahier des charges a été établi, fixant notamment l'âge du public cible à « 12 - 25 ans » afin de pouvoir englober également les plus jeunes. De plus, l'organigramme a été modifié, ce qui entraîne que la travailleuse sociale de rue continue de collaborer étroitement avec l'équipe d'animation et dépend directement du chef du service social.

5.7.15 SERVICE DES TUTELLES

Pour l'année 2012, le nombre de dossiers traités est en augmentation par rapport à l'année précédente.

	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>+/-</u>
⇒ Tutelles	26	28	+2
⇒ Curatelles	170	181	+11
⇒ Conseil légal	8	8	—
	204	217	+13

En ce qui concerne les procédures en désaveux et recherches en paternité, de même que l'établissement de conventions alimentaires, la répartition est la suivante :

⇒ Conventions alimentaires	16
⇒ Recherches en paternité	5
⇒ Désaveux en paternité	2

5.8 TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE

5.8.1 TERRAINS ET FORETS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la commune.

Forêts

Période février 2012 - mars 2013

Situation générale.

Dans leur majorité, les forêts de Villars-sur-Glâne sont composées soit de forêts très jeunes, conséquence de Lothar, soit des forêts centenaires, peu éclaircies. Cette deuxième situation a de multiples origines. La difficulté d'exploitation par la forte présence du public, la proximité d'infrastructures et la perte d'attractivité du bois au profit d'autres matériaux à la fin du 20ème siècle. Les changements sont en cours : rajeunissement des parties de forêts dépérissantes, structuration de peuplement vers une forêt parc ou sécurisée. Un projet didactique important est en cours de conception et de réalisation dans la forêt de Moncor, sur le territoire de notre commune. Ce projet novateur se nomme « Au Bois d'mon Cœur ». La commune de Villars-sur-Glâne est un acteur important et son soutien économique et politique est remarquable.

Massif de Belle Croix

A l'automne 2012, nous avons réalisé une coupe de régénération, côté nord-ouest du massif, après la piste finlandaise. Le but recherché est de conserver les arbres pérennes, comme les douglas centenaires, les chênes bicentenaires et autres épicéas stables. Un deuxième objectif est de laisser pénétrer la lumière jusqu'au sol afin de faire germer les graines tombant à terre et ainsi débiter le processus de régénération naturelle.

La densité d'intervention a été augmentée par un fort vent du nord qui a soufflé début décembre 2012. Certains arbres destinés à être conservés ont été renversés par des bourrasques dépassant 100 km/heure. Nous allons donc planter quelques jeunes arbres, au printemps 2013, pour combler le vide laissé par cet événement climatique.

La coupe de sécurité de la lisière sud du massif est en cours de réalisation.

Massif de Moncor

Au printemps 2012, nous avons procédé au dégagement des plants dans le reboisement d'érables planes, coupé les saules faisant concurrence dans la plantation de chênes et récolté les chablis de l'hiver 2011 / 2012. Nous n'avons pas exécuté d'autres travaux car nous souhaitons, tout d'abord, réaliser le projet « Au Bois d'mon Cœur ». Par la suite, nous exécuterons les interventions sylvicoles nécessaires.

Massif du Platy

Le solde de branches a été entassé aux abords de la piste Vita. Aucune autre intervention n'a été réalisée durant cette période. Les prochains travaux prévus seront les soins aux jeunes peuplements mis en lumière dans le talus bordant la ligne CFF.

Massif de Condoz

Une éclaircie a été réalisée dans la jeune futaie d'épicéas, en aval de la route de Condoz, au bord de la Glâne. Cette intervention était urgente. La qualité de peuplement est relativement faible et la stabilité des arbres précaire. Nous espérons une forte réaction des sujets dégagés afin qu'ils se fortifient. Dans le cas contraire, ces arbres seront vraisemblablement condamnés. Il est à noter que nous avons traité le massif amont bordant la route de Condoz. Mais le massif aval présente de gros soucis de stabilité et l'arrachement de certains sujets trop lourds et trop âgés risquent de mettre en péril les fondations de la route communale en amont. Il serait souhaitable d'intervenir dans les meilleurs délais et de trouver un moyen de financement.

Considérations

Les forêts de Villars-sur-Glâne se portent bien. La qualité des reboisements et rajeunissements naturels est réjouissante. Il reste un gros travail de régénération à effectuer, mais tout cela, progressivement et de façon harmonieuse.

Il faut encore souligner l'engagement de la commune pour le projet « Au Bois d'mon Cœur » et son appui tant politique que financier. Ce projet va donner une image positive du propriétaire forestier qui s'engage de manière didactique pour les enfants, les classes d'écoles et les visiteurs occasionnels ou réguliers de nos forêts.

5.8.2 BATIMENTS

Travaux

Ecole de Cormanon

- Des injections ont été effectuées dans les murs d'une classe enfantine au rez inférieur pour les étancher et supprimer des infiltrations d'eau de pluie.
- Des peintures ont été rénovées dans quelques salles de classe et le plafond de la salle de catéchisme a été blanchi.
- Les revêtements de sol de la classe enfantine du rez inférieur et du séjour du concierge ont été remplacés.
- Le treillis du terrain de foot a été rehaussé afin d'éviter tout conflit avec les utilisateurs de la place de jeux.

Ecole des Rochettes

- La peinture de tous les corridors a été refaite et des barres métalliques ont été mises en place pour permettre l'affichage des dessins.
- Le remplacement des dernières moquettes par du lino a été réalisé.
- Des rideaux permettant d'obscurcir la salle de gym ont été achetés.
- La piste de saut extérieure a été supprimée pour permettre d'agrandir l'espace de jeux.

Ecole de Villars-Vert

- La peinture de la façade sud a été refaite et les briques de parement ont été nettoyées.
- La 2^{ème} étape de la gestion interne du chauffage a été réalisée.
- La 1^{ère} étape de ponçage et vitrification des parquets a été effectuée. Deux étapes sont planifiées pour 2013 et 2014.
- La place de jeux des petits, à côté du nouveau pavillon, est terminée.

Centre sportif du Platy

- Une réfection des canalisations devant le dojo a été nécessaire afin de corriger la distribution des eaux usées.
- Le parquet de la halle de gym a été poncé et vitrifié. Un marquage conforme aux normes actuelles a été mis en place.
- Les patins des gradins ont été changés, tout comme les rideaux de séparation des salles.
- Les monoblocs de ventilation et la régulation sont remplacés.
- La réfection globale de l'enveloppe du centre sportif sera effectuée en 2013.

Centre de rencontres La Grange

- Hormis la réfection de la peinture extérieure des fenêtres, aucun travail n'a été réalisé.

Ancienne école du Village

- Un adoucisseur d'eau a été mis en place.

Bâtiment des services extérieurs et du feu

- Les luminaires de la halle du feu ont été remplacés.
- Le chauffage de la station de lavage a été réparé.
- La place de parc et la place de la déchetterie ont été asphaltées.

Résidence Les Martinets

- Le concours pour l'agrandissement de la Résidence a été réalisé. Le lauréat en est le projet LILIANE du bureau MJ2B.

Pavillon des jeunes - centre d'animation et dojo

- Pas de travaux particuliers.

Pavillon de l'accueil extrascolaire et de l'animation de Villars-Vert

- Le pavillon a été raccordé au chauffage à distance.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Pavillon CHIP SPORT à la route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des locataires.

Nouvelle buvette FC Villars

- L'entretien courant est à charge des locataires.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien et les rénovations sont pris en charge par les utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux

Ancienne école du Village

- 257 demandes ont été faites pour la réservation des salles de conférence n^{os} 1, 2 et 3.

Cormanon

- 115 demandes ont été faites pour la location de la grande salle. Parmi celles-ci figurent notamment : l'exposition des oiseaux, les rencontres du 3^{ème} âge avec leur fête de Noël, les soupes de carême et diverses réunions avec l'inspecteur scolaire. L'exposition des projets du concours pour l'agrandissement de la Résidence Les Martinets a également eu lieu dans la grande salle.

Centre de rencontres La Grange

- La mise à disposition des locaux se répartit de la manière suivante : 117 réservations pour la grande salle, 57 pour la cafétéria et 74 pour les salles de réunions.

5.8.3 CIMETIERE

62 personnes sont décédées dans la commune de Villars-sur-Glâne durant l'année 2012.

- 50 personnes ont été incinérées ce qui représente les 80.65 %. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 15 dans des cases funéraires
 - 1 dans une mini-tombe
 - 10 au jardin du souvenir
 - 15 dans d'autres cimetières
 - 9 dans la famille
- 12 personnes ont été inhumées ce qui représente le 19.35 %.
 - 8 à Villars-sur-Glâne
 - 4 à l'extérieur

Actuellement, l'étape II est complète.

Les prochaines urnes seront déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église. Il reste 9 mini-tombes libres.

Il a été procédé à la désaffectation de 18 tombes et cases cinéraires.

La Commission du cimetière a été convoquée pour une séance le 25 octobre 2012.

5.9 SPORTS - LOISIRS - CULTURE - JUSTICE

5.9.1 SPORTS ET LOISIRS

5.9.1.1 Sports

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et loisirs.

Le Service des sports a exécuté les décisions du Conseil communal. Il a assumé de nombreuses tâches de coordination lors de manifestations sportives : renseignements, réservations, planifications, contrôle de la facturation, etc.

Principales réalisations prévues au budget 2012

- Entretien ordinaire des terrains de football du Platy N° 1 - 2 - 4 selon le plan quinquennal
- Contrôle et entretien ordinaire des installations extérieures et intérieures
- Entretien de la piste finlandaise Béda Hefti
- Entretien du parcours Vita
- Entretien de la piste de pétanque
- Participations financières aux Bains de la Motta
- Participations financières aux Remontées mécaniques de la Berra
- Participation à l'organisation de la « Suisse bouge »
- Ponçage et nouveaux marquages des terrains de jeux à la halle du Platy

Tâches de coordination

- Etablissement d'un plan de fermeture des salles de sport
- Planification annuelle de l'occupation de ces installations par les sociétés sportives
- Aide à l'organisation des différents championnats scolaires (football, basketball, ski)

L'enquête menée chaque année, en juin, auprès des sociétés et groupements concernés permet au Service des sports de planifier judicieusement l'occupation des installations.

- Utilisation scolaire journalière de 08h00 à 17h00 planifiée par les maîtres d'éducation physique
- Utilisation par les sociétés de 17h00 à 22h00
- Le taux d'occupation des 7 salles de sport du Platy, de Villars-Vert, des Rochettes et de Cormanon est de 97 %
- Cabane du Platy 135 locations (recettes Fr. 15'450.--)

Durant l'année 2012, les salles de sport ont été utilisées 30 samedis et 28 dimanches.

En plus des matches officiels et amicaux et des tournois disputés par les différents clubs de la commune, il y a eu quelques manifestations importantes :

- Journée de gymnastique Freiburgia
- Journée de gymnastique GAE Avry-sur-Matran
- Fête cantonale de mini-basket
- Finale de la coupe suisse de tennis de table
- Championnat cantonal de tennis de table
- Championnat de volleyball inter CO
- Spectacle de Hip Hop "M Size"
- Matches de Futsal ligue nationale B

- Tournoi de football en salle FC Villars
- Tournoi du comité du tennis de table
- Tournoi interne de judo
- Tournoi interne de badminton
- Tournoi mini-basket.
- Tournoi populaire de badminton
- Tournoi de volleyball
- Tournoi scolaire de basket
- Cours de formation Prosenectute
- Cours de formation J+S Kids
- Stage de tennis de table
- Meeting de boxe
- Entraînements en salle du ski club
- Journées sportives du CO de Pérolles
- Stage international de judo

5.9.1.2 Loisirs

Camps, colonies

192 enfants ont participé à 1'301 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. Les subventions communale et paroissiale s'élèvent à Fr. 8.--/jour chacune et par participant de Villars-sur-Glâne.

Passeport-vacances

42 jeunes de Villars-sur-Glâne ont à nouveau profité de l'organisation « Passeport-vacances » subventionnée par notre Commune à raison de Fr. 30.-- par passeport délivré.

Cours de ski

L'Association des parents d'élèves et le Ski-Club, avec l'aide de la Commune, ont à nouveau organisé des samedis après-midi de cours de ski à la Berra pour plusieurs enfants de Villars-sur-Glâne. Des moniteurs en ont assuré l'encadrement.

5.9.2 CULTURE

La Commission des affaires culturelles s'est réunie trois fois en 2012.

Elle a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- Cirque Toamême ;
- Enregistrement du premier CD du groupe fribourgeois « Duo Hatti » ;
- Musica Viva (participation financière au déménagement) ;
- Cie de L'éfrangeté (création spectacle) ;
- Ecole Dance eMotion (soutien financier pour la pose d'un nouveau parquet) ;
- M. Alain Wicht (participation à la réalisation de son livre consacré à New-York).

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne ;
- Société des concerts (abonnements) ;
- Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements) ;
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne ;
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne ;
- Jeune Garde Landwehrienne et Ecole de musique pour enfants ;
- Corps des Cadets de La Concordia ;
- Deutsche Bibliothek ;
- Bibliothèque communale (activités saisonnières)
- Prix du Conservatoire ;
- Ecole de musique de l'Union Instrumentale.

ANCIENNE ECOLE DU VILLAGE

a) Bibliothèque communale (bibliovsg@bluewin.ch)

Pour la première fois, le nombre de prêts n'a pas augmenté. Néanmoins, le chiffre de 66'167 ouvrages prêtés est impressionnant. Le mois de mars demeure le record absolu depuis plusieurs années car la barre mensuelle a été largement dépassée : 8'523 prêts !

LECTEURS

Lecteurs inscrits	2'945	(en 2011 : 2'865)
Lecteurs actifs	1'196	
Lecteurs de Villars-sur-Glâne	961	
Lecteurs d'ailleurs	235	

La fidélité de la plupart des lecteurs adultes est réjouissante : en 2012 la bibliothèque communale a accueilli 11'767 personnes en 11 mois (4 semaines de fermeture en été).

OUVRAGES

Ouvrages disponibles	28'848	
Acquisitions 2012	1'840	y.c. 306 dons d'habitants et de la Paroisse
Achats pour adultes	699	
Achats pour enfants et jeunes	1'141	
Achats sur propositions de lecteurs	197	
Elimination de livres et périodiques	1'696	

ANIMATIONS

Concert de Nouvel An

Avec Mme Jarmila Janecek, professeure de flûte au Conservatoire à Fribourg et à Villars-sur-Glâne et ses élèves, nous avons organisé un petit concert de Nouvel An dans les locaux de la Bibliothèque.

« Né pour lire » - promotion de la lecture

Nous envoyons régulièrement des lettres aux familles des nouveau-nés/es pour les inviter à venir chercher à la bibliothèque communale le coffret de 3 livres du projet « Né pour lire ». De même, nous avons continué les animations pour les tout-petits, tous les derniers samedis du mois, de 9 h à 10 h. Lors de ces ouvertures spéciales, il y avait en général 2 à 6 enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents.

Concours « Le chat dans tous ses états »



A la bibliothèque communale, nous possédons environ 200 ouvrages sur les chats. Nous en avons exposé un grand nombre et avons proposé aux enfants d'inventer leur chat préféré. Le concours a eu un grand succès : il n'était pas facile de départager les 196 dessins ! Heureusement, Mme Odile Gauthier, peintre, nous a apporté son aide. Les enfants primés ont reçu un joli cadeau-livre. Leurs dessins ont été exposés à la bibliothèque communale et la liste des gagnants publiée sur le site communal.

La classe de 4^{ème} de Mme Catherine Bagnoud, de l'École des Rochettes, qui a reçu le prix spécial de la Bibliothèque pour l'originalité et la qualité de ses dessins, a été récompensée par la rencontre avec Haydé, auteur de livres pour enfants.

Soirée Coups de cœur

Le 8 novembre, treize lectrices ont participé à la soirée Coups de Cœur, riche en échange de découvertes littéraires, de lectures particulièrement appréciées et autres. Les participantes ont exprimé le désir de poursuivre ces échanges informels dans le cadre de la bibliothèque.

Contes

Devenues traditionnelles, les quatre séances de contes pour enfants, dès 3 ans, ont eu lieu en novembre et décembre. Elles ont été régulièrement fréquentées par 15 à 25 enfants.

Courriel

Comme les années précédentes, les lecteurs ont reçu chaque mois un courriel avec la liste des acquisitions mensuelles ainsi que des informations concernant les animations de la bibliothèque. Les lecteurs ont apprécié ce service et sont souvent venus avec la liste imprimée, pour réserver des ouvrages, en attendant de pouvoir le faire directement depuis leur domicile.

EXPOSITIONS

Diverses expositions ont eu lieu pendant l'année :

- périodiques ;
- interculturelisme - diversité des populations ;
- l'exposition des livres sur les chats pour le concours « Le chat dans tous ses états » ;
- sport ;
- objets d'hier et d'aujourd'hui ;
- biographies ;
- livres des fêtes et contes de Noël.

FORMATION

Pologne

Dans le cadre d'échange de collaboration avec les nouveaux membres de l'Union européenne, la DDC (Direction de développement et de collaboration) à Berne a soutenu le projet émanant de la Bibliothèque de Lebork pour la promotion de la lecture auprès des enfants.

Sous l'égide de la Bibliothèque pour tous, à Lausanne, qui s'occupe entre autres de la promotion du projet « Né pour lire », quinze bibliothécaires de Suisse romande, y compris Mme Jana Hlach, sont partis en mai en Poméranie pour découvrir le travail qui se fait dans les bibliothèques polonaises. Les lieux de travail, la manière de promouvoir la lecture, ainsi que les animations dans la dizaine de bibliothèques visitées ont présenté un grand intérêt. En Pologne, le personnel, toujours qualifié et diplômé, est plus nombreux que chez nous, aussi les animations sont-elles plus fréquentes. Des contacts personnels se sont créés durant ce séjour et, pour le plus grand plaisir de tous, nous avons pu accueillir la délégation polonaise en Suisse au mois de juin.

Le groupe polonais est également venu à Villars-sur-Glâne pour voir une animation « Né pour lire » pour les tout-petits.



Les bibliothécaires polonaises ont beaucoup aimé l'organisation de notre bibliothèque, malgré sa taille réduite, sa luminosité et ses couleurs, son impression de dynamisme.

De notre côté, nous avons adapté une des animations vues à Lebork : le couronnement des nouveaux lecteurs. En effet, lors du premier passage des premières classes enfantines, nous

avons fait venir la « Magicienne de la planète des livres » qui a prononcé une phrase magique, telle que. : « *Jonathan, à l'aide de mon livre magique, je te nomme lecteur de la bibliothèque de Villars-sur-Glâne et de toutes les bibliothèques du monde. Maintenant, tu peux aller choisir deux albums, les mettre dans ton sac de la bibliothèque et les prendre à la maison.* »

b) Point d'enseignement du Conservatoire de musique

- Participation communale 2012 : Fr. 384'200.40.
- Des professeurs ont dispensé leur enseignement dans les 4 salles de musique.
- Genres de cours suivis au Conservatoire :

<ul style="list-style-type: none"> - Accordéon - Art dramatique - Batterie jazz - Chant - Clarinette - Culture musicale - Danse classique - Flûte à bec - Flûte traversière 	<ul style="list-style-type: none"> - Guitare sèche - Guitare sèche jazz - Harpe - Initiation musicale Orff - Initiation musicale Willems - Instruments électriques jazz - Percussion classique - Piano 	<ul style="list-style-type: none"> - Piano jazz - Rythmique - Saxophone - Solfège - Trompette - Violon - Violoncelle
--	--	---

5.9.3 CONTROLE DE L'HABITANT

Ses tâches :

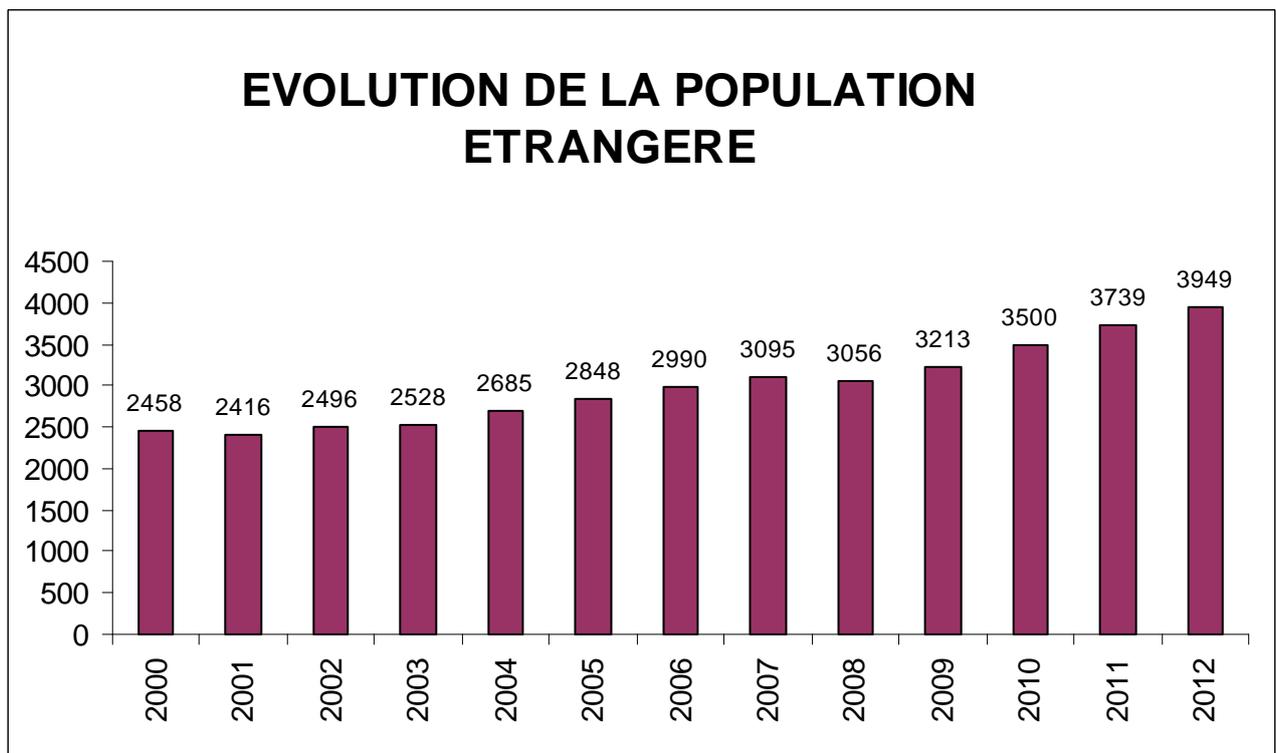
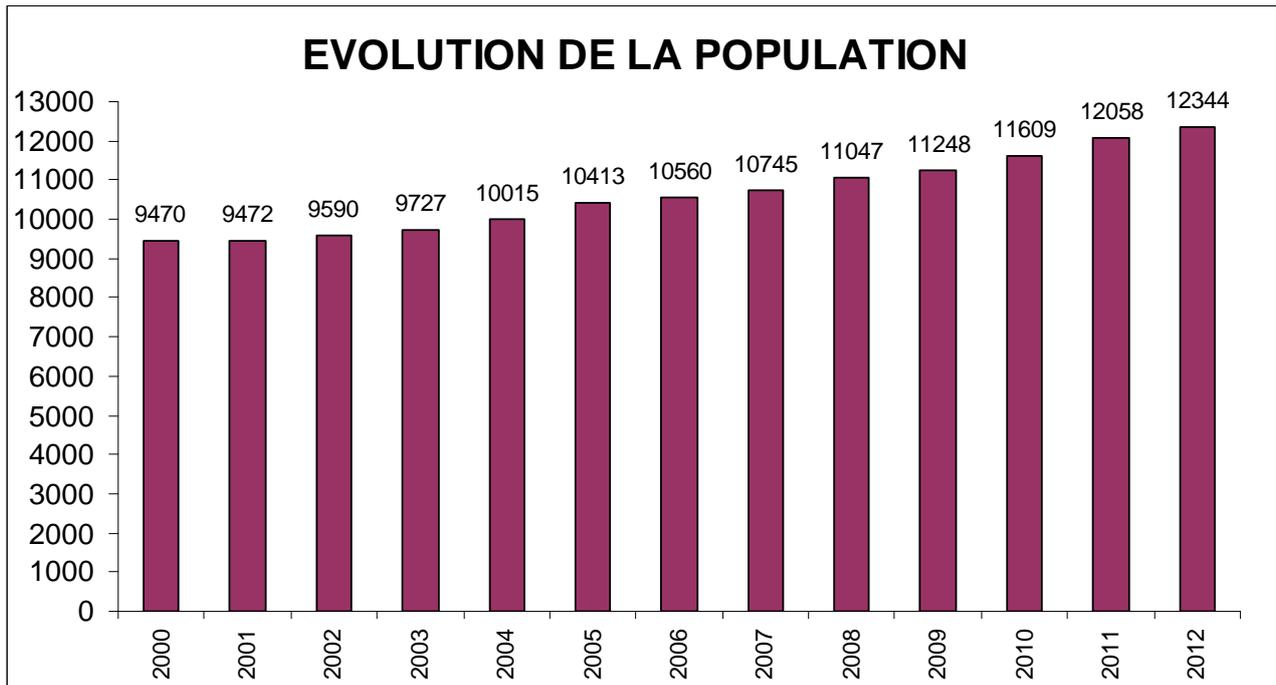
- Accueil des nouveaux habitants :
 - o saisie des données en informatique
 - o communication des informations générales sur la commune
 - o suppléance de la réception de la commune
- Tenue du registre des habitants :
 - o envoi des lettres de bienvenue pour invitation à déposer les papiers et des lettres relatives aux changements d'état civil (majorité, mariage, séparation, divorce, décès, etc.) ainsi que des rappels y relatifs
 - o dénonciations au Service de la population et des migrants et à la Préfecture pour le non-dépôt des papiers

Il a été effectué un nombre total de 3'349 mutations.
- Tenue à jour du registre civique :
 - o envoi du matériel de vote, envoi du matériel de vote aux Suisses de l'étranger, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, collaboration pendant les votations, organisation du dépouillement.
- Contrôle de 2'982 signatures concernant 30 initiatives et référendums

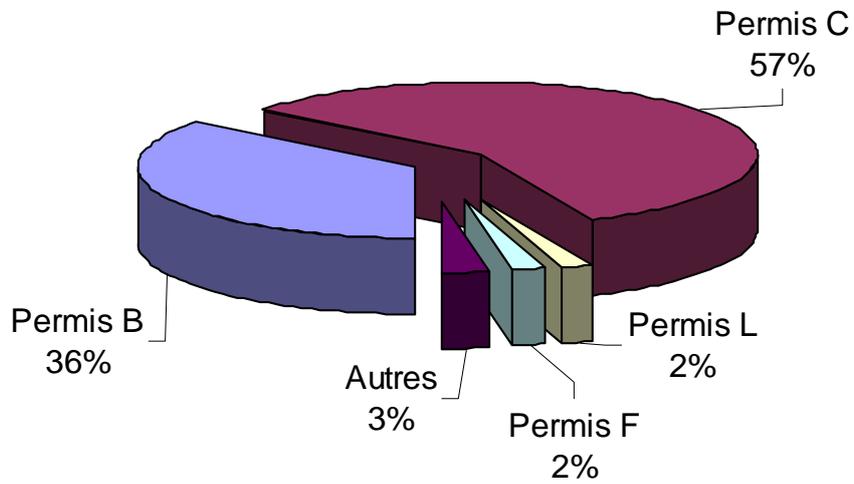
En 2012, le contrôle de l'habitant a délivré :

- 1'242 permis d'établissement
- 110 attestations et prolongations de l'attestation de séjour
- 1'177 attestations de domicile (mariages, départs etc.)
- 31 certificats de bonnes mœurs
- 379 cartes d'identité
- 1'029 fiches de renseignements

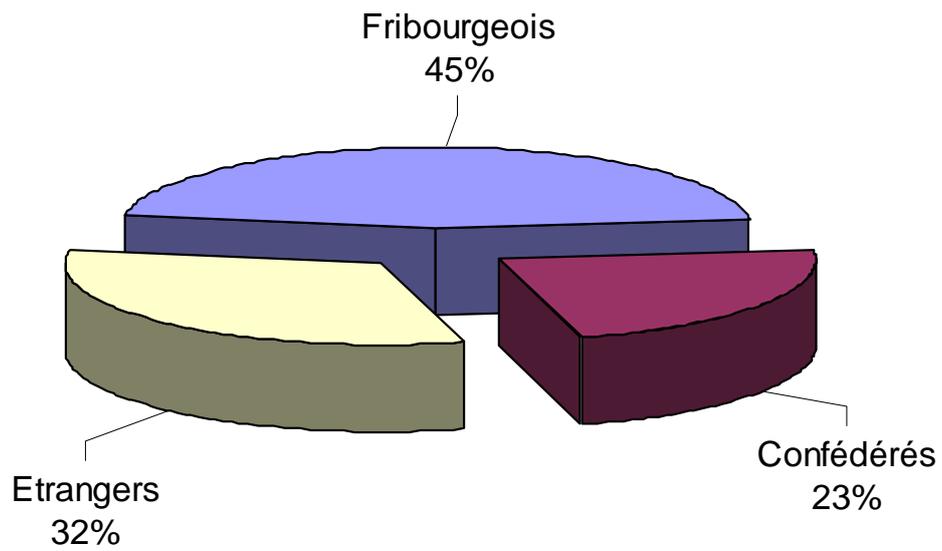
Il a également répondu à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement, etc.) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, Etat, communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants

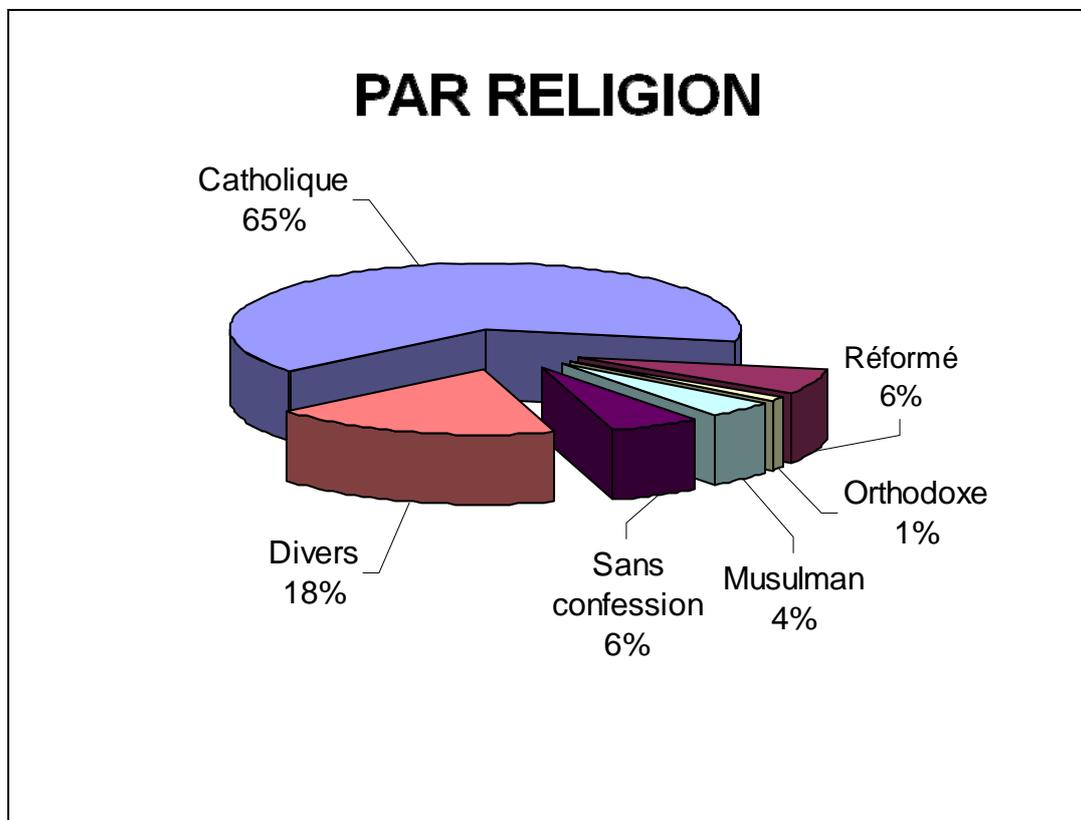
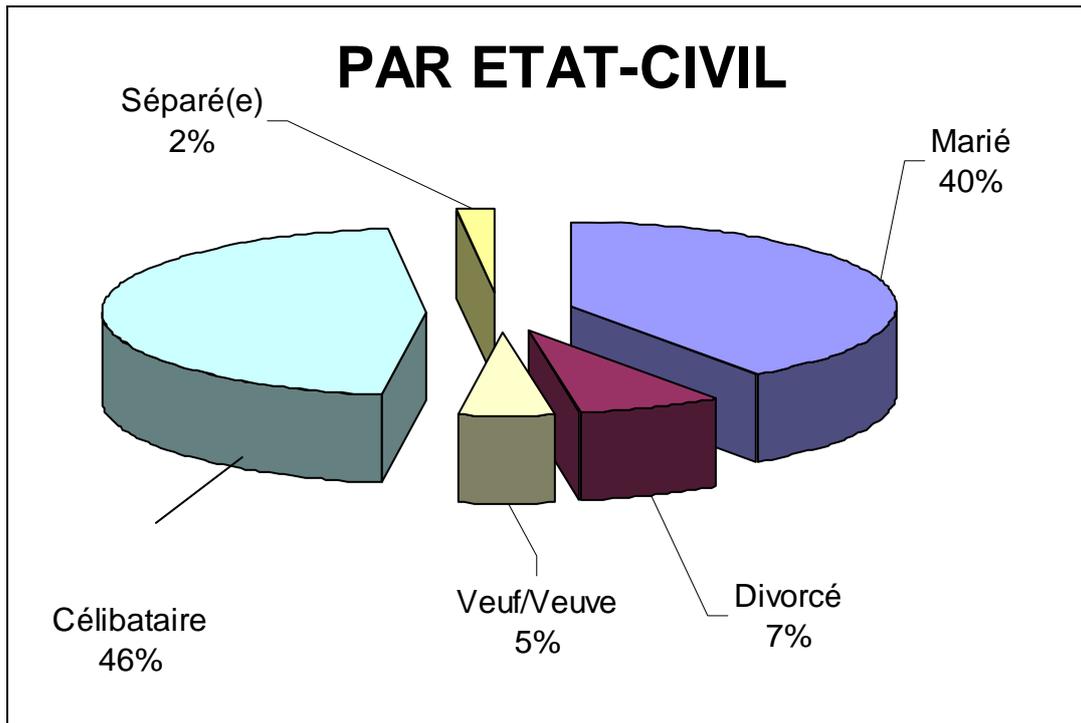


PAR PERMIS

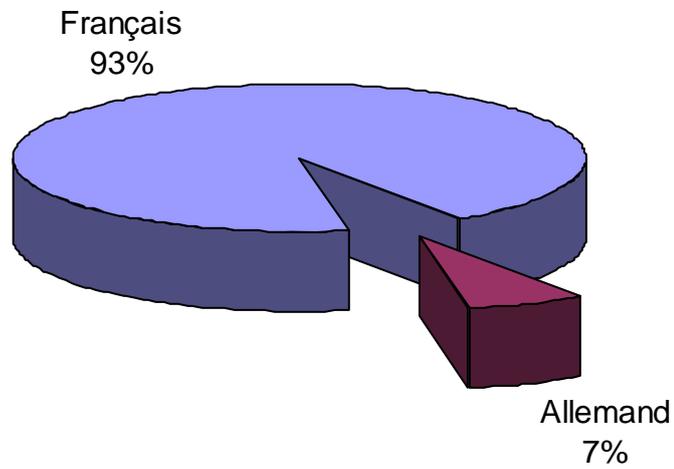


PAR ORIGINE

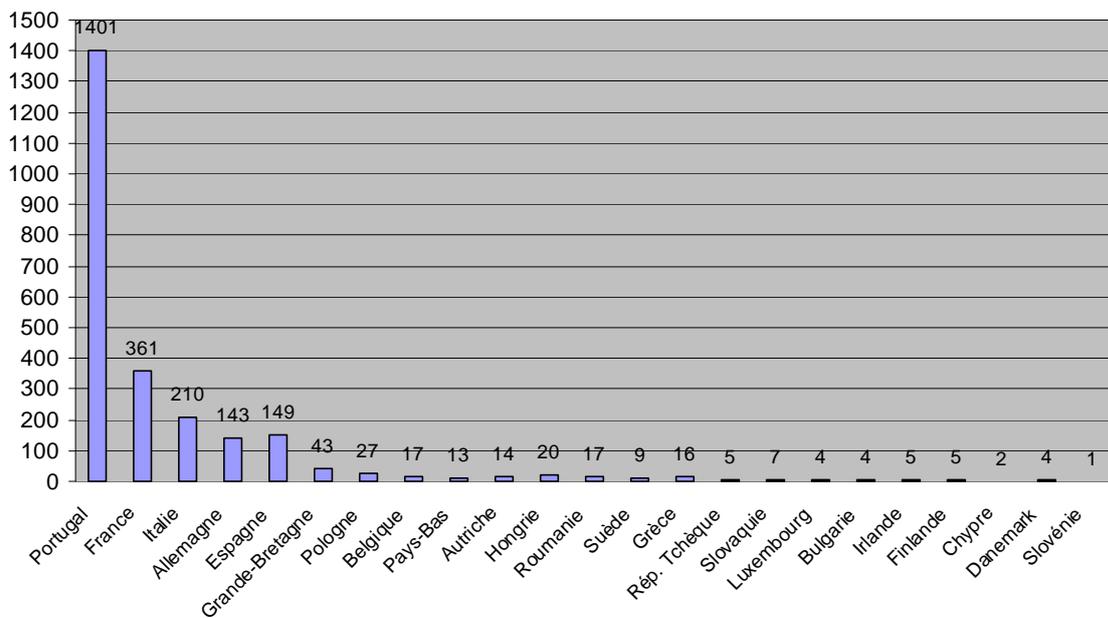




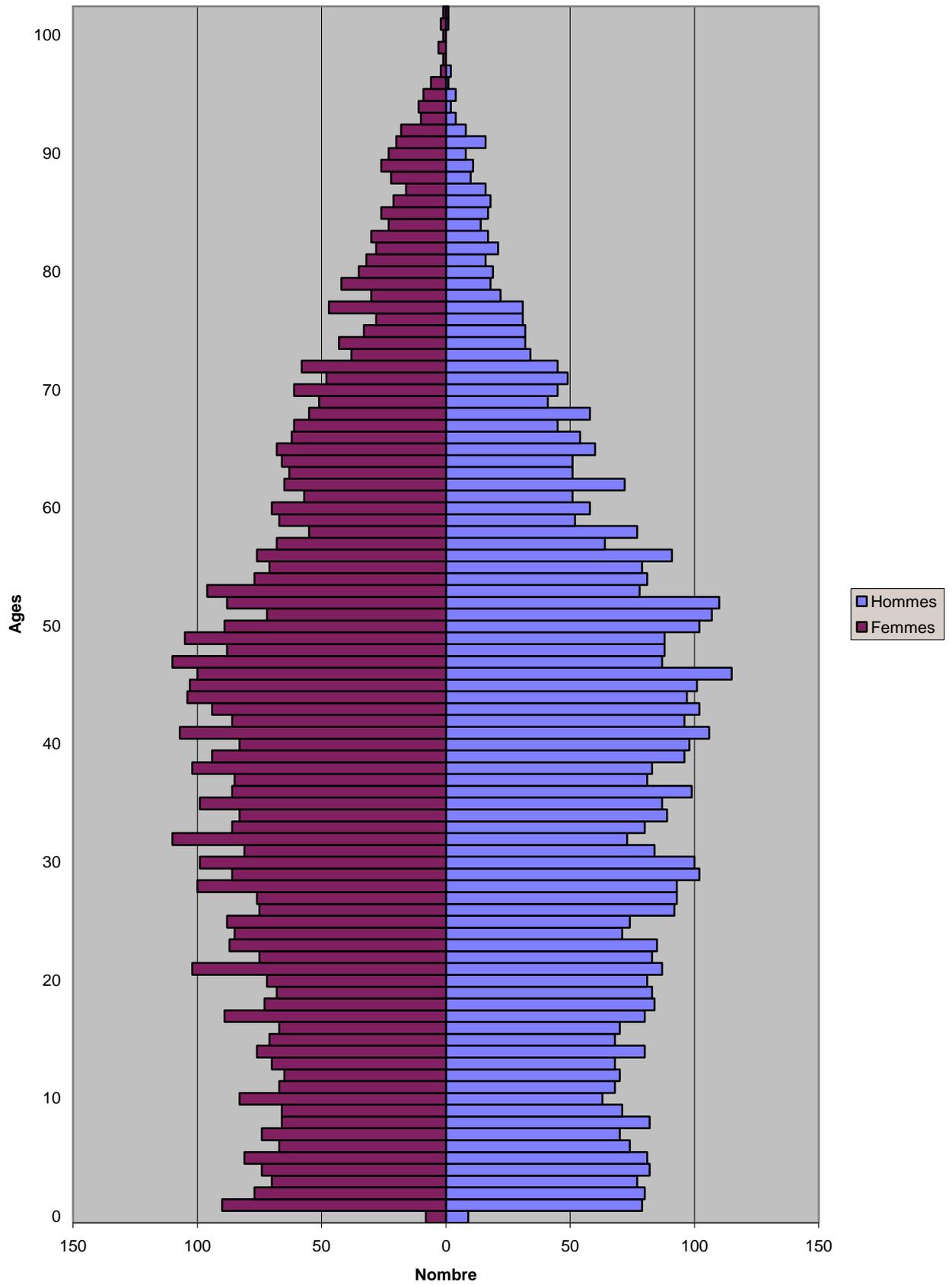
PAR LANGUE



REPARTITION PAR PAYS EUROPEENS



Pyramide des âges



5.9.4 PROTECTION CIVILE

Durant l'année écoulée, les travaux suivants ont été effectués :

- 1er février : Test des sirènes
- 26 mars : Entretien périodique de l'abri du Platy (petit entretien)
- 25 juin : Entretien périodique de l'abri du Platy (petit entretien)
- 1-3 octobre : Entretien périodique de l'abri du Platy (grand entretien)
- 1-5 octobre : CR Pionniers, création d'un chemin pédestre sur la commune de Givisiez

Hébergement des sociétés, de l'armée et de la protection civile

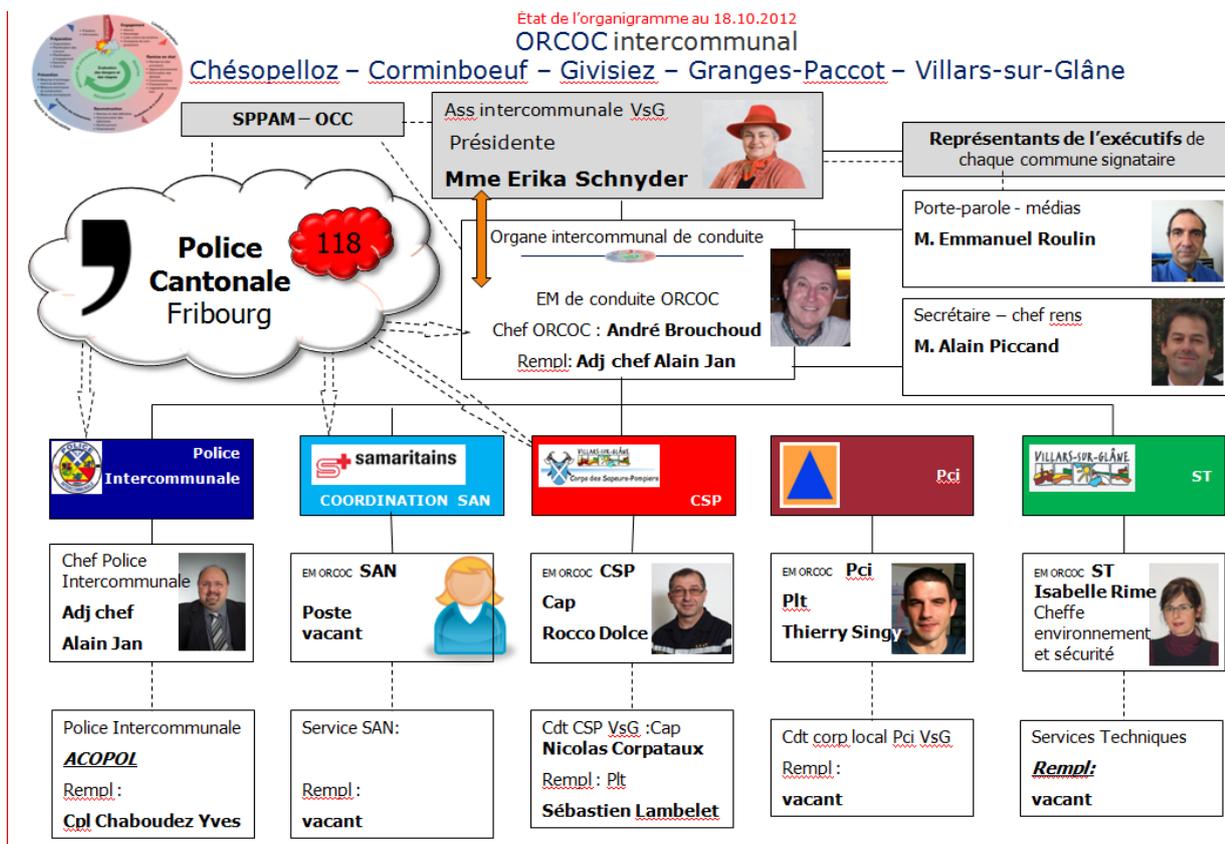
- Utilisation des installations par les sociétés 15 jours
- Utilisation des installations par l'armée 120 jours
- Utilisation des installations par la protection civile 12 jours

5.9.5 ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL

Organigramme

Actuellement, 7 membres de l'EM ORCOC ont été désignés par l'assemblée des représentants de l'association intercommunale.

L'EM ORCOC pour l'exercice, comme pour l'engagement, est subordonné à Mme la Présidente de l'A i VsG et à ses représentants.



Remarque :

le poste SAN est actuellement à pourvoir et toute la composante « SAN – Samaritains » est hélas quasi inexistante au niveau de la territorialité de notre ORCOC. Déficience également au niveau cantonal.

Rapports de l'EM ORCOC

Sauf pour le cas de l'engagement, dans la règle

- 10 séances en 2012, une par mois, de 17.00 à 19.00 h, sauf juillet – août (année de mise en place)

Atteignabilité – piquet – permanence - GAFRI

- Tous les membres sont atteignables en permanence, sauf vacances selon listing au PC
- ORCOC A i VsG: 2 test d'alarme
- Chef ORCOC + rempl: 1 test d'alarme par deux mois en moyenne

Salle de conduite PC A – salle de conduite PC B

Le PC A est sis dans le bâtiment des services techniques, rte de Chandolan 1 à Villars-sur-Glâne.

La liaison téléphonique via 5 appareils fonctionne, elle est testée.

Une de ces lignes ou ligne supplémentaire devrait être analogique.

Les connexions internet, intranet communal et Wifi des locaux ont été testées.

Le fax et le copieur fonctionnent, testés.

Les panneaux de conduite en cas d'événements sont en place et prêts à l'emploi.

Les cartes de superpositions d'intérêts pour notre secteur sont affichées.

Une grande ortho-photo de notre ORCOC doit encore être réalisée et mise en place.

Les tableaux modulables sont en cours d'acquisition.

La clé connexion internet 3G a été acquise et testée.

Le matériel de bureau doit être complété selon la liste reçue de l'OCC.

L'acquisition du matériel personnel des membres est en cours.

Les gilets ORCOC, couleur orange standard actuel, sont commandés.

Le beamer fixe est acquis et il sera fixé au plafond de la salle de conduite.

Le PC B est sis dans l'abri Pci du Platy, il peut être monté et équipé rapidement.

Cours et rapports

En 2012, les cours et rapports ci-dessous ont été suivis :

- 02.3.2012 à Grangeneuve, **chef ORCOC - rempl**
Séminaire ORCOC - information sur les nouveaux plans alarme eau
- 13.3.2012 à l'OCC Fribourg, **chef ORCOC (rempl déjà instruit en 2010)**
Cours de base 1 pour chef ORCOC
- 30.3.2012 à Chandolan PC A **chef – rempl, Pci, secrétaire, ST 19.4.12**
Cours de formation de base 1 pour EM ORCOC
- 16 – 26.4.2012 Effondrement route des Auges **chef ORCOC – Pol intercom**
- 27.04.2012 à Villars-sur-Glâne, assemblée de l'UFPC,
1^{ère} info réforme de la Pci **chef ORCOC**
- 5.7.2012 Séance de mi-année avec les membres de l'A i VsG **chef ORCOC**
- 20.8.2012 à Grangeneuve **chef ORCOC – rempl**
Plan directeur Pci
- 2.10.2012 à Villars-sur-Glâne **chef ORCOC**
Séance consolidation avec les membres de l'A i VsG

- 22.11. 2012 à Chandolan 1, salle de conduite ORCOC,
chef – rempl, CSP, Pci, ST, secrétaire/chef rens
Cours de formation de base 2, orientation et présentation ORCOC AiVsG à
Monsieur le Préfet qui nous rend visite.
Gestion distribution pilules d'iode sera traitée en 2013

- 7.12. 2012 Cours SPPAM – OCC - ORCOC
chef – rempl

VI. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente.

Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le corps des sapeurs-pompiers, l'organisme de la protection civile, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2012.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 22 avril 2013

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



La Syndique


Erika SCHNYDER